

Parc naturel régional Livradois-Forez

BIODIVERSITÉ

Panorama et perspectives



l'Auvergne, côté soleil levant

PANORAMA de la biodiversité en Livradois-Forez

En un clin d'œil

14 %

du territoire¹ est reconnu comme des espaces naturels d'intérêt écologique (ZNIEFF de type I)⁴

56 %

du territoire est couvert par la forêt et 45 % des surfaces boisées sont des plantations²

28 %

des forêts actuelles sont présumées anciennes³, soit 15 % du territoire¹

26

sites Natura 2000⁴ couvrent 23 700 ha, soit 8 % du territoire¹

101

communes sont concernées par au moins 1 site Natura 2000⁴

11 704 ha

C'est la superficie des sites Natura 2000⁴ des Hautes-Chaumes des monts du Forez (Loire et Puy-de-Dôme)

¹ Territoire de la Charte du Parc en 2019, soit 163 communes classées et 4 communes associées

² Données CarHAB 2018 sur le périmètre de la Charte du Parc en 2011, soit 158 communes

³ Etude IPAMAC Cartographie des forêts anciennes à l'échelle du PNR LF 2016

⁴ cf. page 15

Plus de **200 espèces animales** protégées au plan national sont présentes sur le territoire¹ (691 en France métropolitaine)

Plus de **1730 espèces végétales** vasculaires dont plus de **250 protégées au plan national** sont présentes sur le territoire¹ (429 en France métropolitaine)

1372 ha de milieux humides sont recensés et caractérisés dans le cadre des contrats territoriaux Dore amont et Dore moyenne en 2018

Le réseau hydrographique du territoire¹ représente près de **3470 km** d'après l'IGN soit **1,1 km/km²** (0,8 km/km² en France métropolitaine).

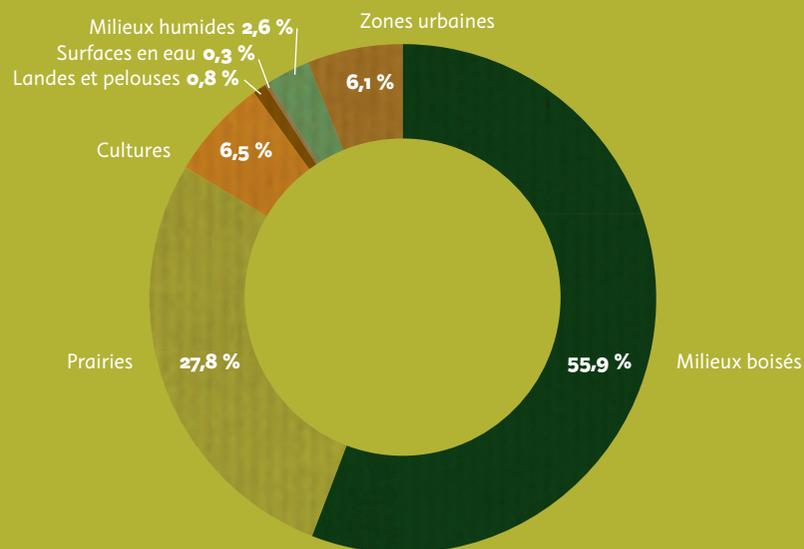
¹ Territoire de la Charte du Parc en 2019, soit 163 communes classées et 4 communes associées

² Données CarHAB 2018 sur le territoire de la Charte du Parc en 2011, soit 158 communes

³ Étude IPAMAC Cartographie des forêts anciennes à l'échelle du PNR LF 2016

⁴ cf. page 15

Les espaces urbanisés représentent **6,1 %** du territoire², contre 21 % à l'échelle de la France métropolitaine.



Occupation du sol

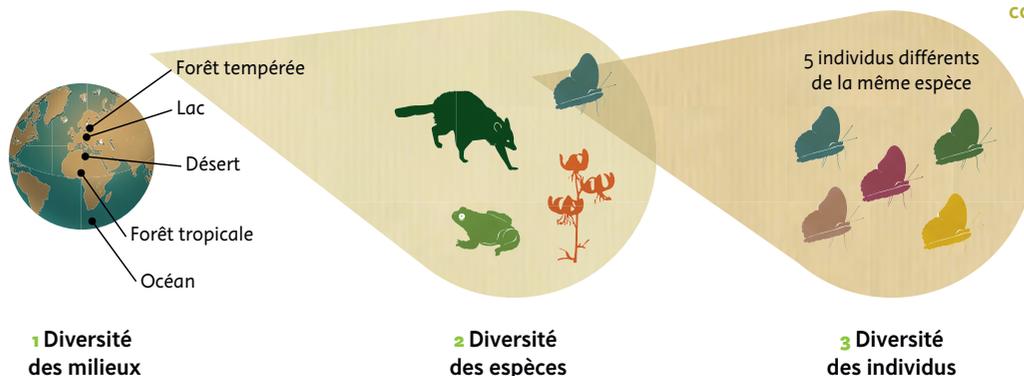
Préambule

Biodiversité : de quoi parle-t-on ?

La biodiversité, ou **diversité biologique**, est la diversité de **toutes les formes du vivant** à ses différents niveaux d'organisation. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les **relations et interactions** (coopération, prédation, symbiose...) qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

La notion même de biodiversité comprend **trois niveaux interdépendants** :

- la **diversité des milieux** de vie à toutes les échelles (les écosystèmes) : des océans, prairies, forêts... au contenu des cellules en passant par la mare au fond de son jardin ou les espaces végétalisés en ville.
- la **diversité des espèces** qui vivent dans ces milieux, qui sont en relation les unes avec les autres (prédation, coopération...) et avec leurs milieux de vie.
- la **diversité des individus** au sein de chaque espèce (ou diversité génétique).



Les trois niveaux de la biodiversité

La biodiversité est source de **nombreux biens et services** pour l'espèce humaine : oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, pollinisation, fertilisation des sols, épuration de l'eau, prévention des inondations... mais possède tout d'abord une valeur en soi.

Pourquoi cette monographie ?

Cette monographie présente de façon synthétique la biodiversité du territoire, à partir des connaissances acquises au fil des années, les enjeux tels qu'ils sont ressentis par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez et ses principaux partenaires impliqués à ses côtés dans différents programmes opérationnels en faveur de la biodiversité.

La stratégie retenue et les perspectives d'actions pour les années à venir sont également dévoilées pour permettre à chacun de comprendre comment le syndicat mixte du Parc souhaite fédérer les énergies afin d'améliorer la connaissance et **préserver les richesses tout en contribuant à des activités locales responsables** et garantissant la qualité de vie qui caractérise ce territoire.

Le territoire Géomorphologie

Le Livradois-Forez illustre dans ses paysages l'ouverture du continent européen liée à la surrection des Alpes. Les terrains anciens sont alternativement comprimés et distendus ménageant une **succession de plateaux soulevés et de bassins d'effondrement**. L'aminçissement de la croûte terrestre, l'ouverture des fractures ont permis aux magmas de rejoindre la surface donnant divers appareils

volcaniques. L'érosion a parfait la morphologie des massifs notamment les formations glaciaires sur le Haut-Forez.

Du collinéen inférieur à 350 m à l'**étage subalpin** à 1634 m, le Livradois-Forez concentre une multitude de paysages variés à **dominance forestière**. Montagnes, plateaux, vallées, collines, gorges et plaines se succèdent et offrent un relief varié.

Principalement cristallin, le territoire présente des formations de roches volcaniques ou de roches carbonatées sur le versant ouest des monts du Livradois (Billom, Vic-le-Comte, Sauxillanges) au sud du plateau de La Chaise-Dieu et dans le Forez. La vallée de la Dore est le réceptacle de terrains d'origine sédimentaire depuis Courpière jusqu'à la confluence avec l'Allier et dans la plaine du Livradois entre Arlanc et Ambert.

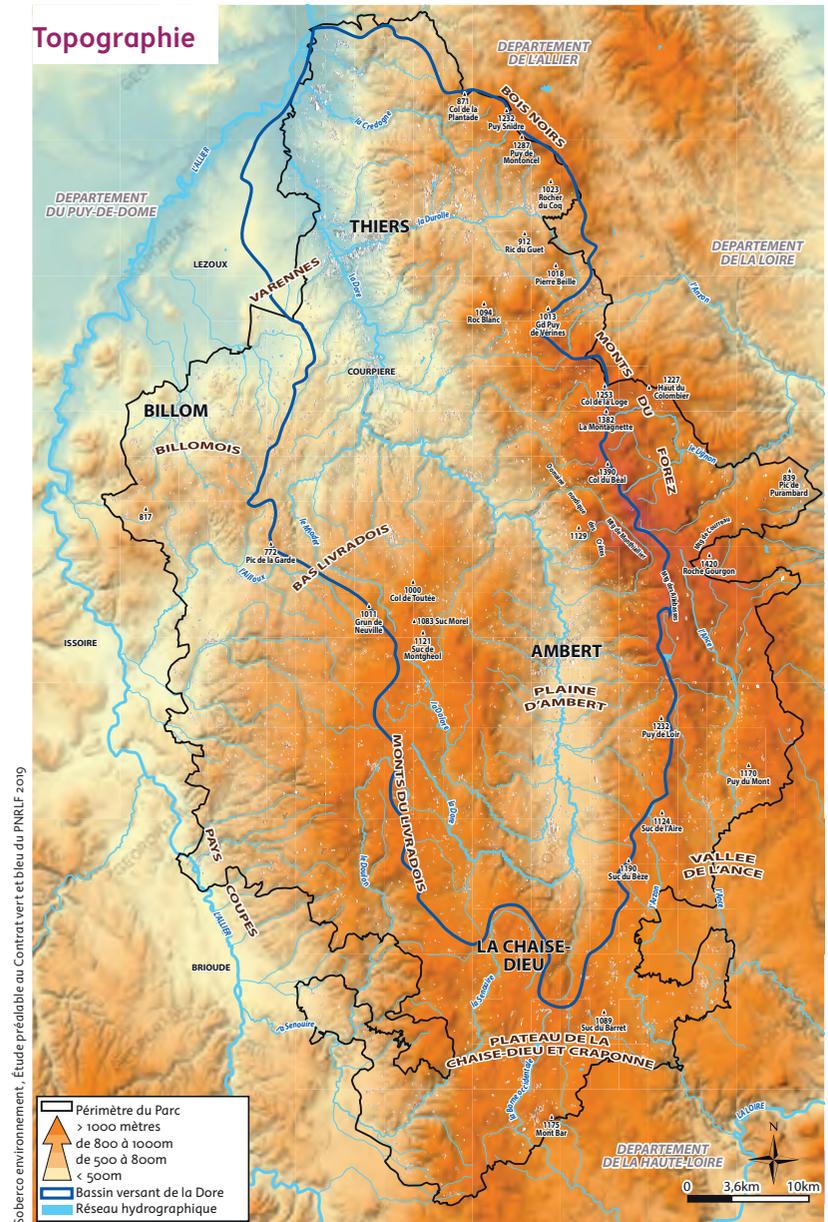
Les **paysages forestiers** sont dominants sur les zones élevées et de relief prononcé (monts du Forez, monts du Livradois), tandis que les paysages bocagers issus de **systèmes agro-pastoraux** à prairies dominantes se retrouvent plus largement sur les plateaux vallonnés de moyenne altitude (400 à 800 m) et les plaines.

Climatologie

Le positionnement du Livradois-Forez par rapport au flux d'ouest et sa variabilité altitudinale régissent la majorité des variations climatiques observées. Au nord, la pluviométrie annuelle est importante (supérieure à 1100 mm) et favorise la présence de **végétations adaptées au climat atlantique**. La frange occidentale est plus abritée et la pluviométrie plus faible (inférieure à 800 mm) détermine des végétations adaptées à des conditions plus sèches. L'augmentation de l'altitude (et donc l'abaissement de la température) entraîne la présence des étages de végétation dits « montagnards » et « subalpins » sur les monts du Forez. Sur ces massifs, les végétations sont adaptées à des conditions plus froides et plus humides (2 000 mm à Pierre-sur-Haute).

Occupation du sol

Le relief et la nature des sols, conjugués à la climatologie et au réseau hydrographique, ont fortement orienté les modes d'occupation des sols et les milieux naturels présents.

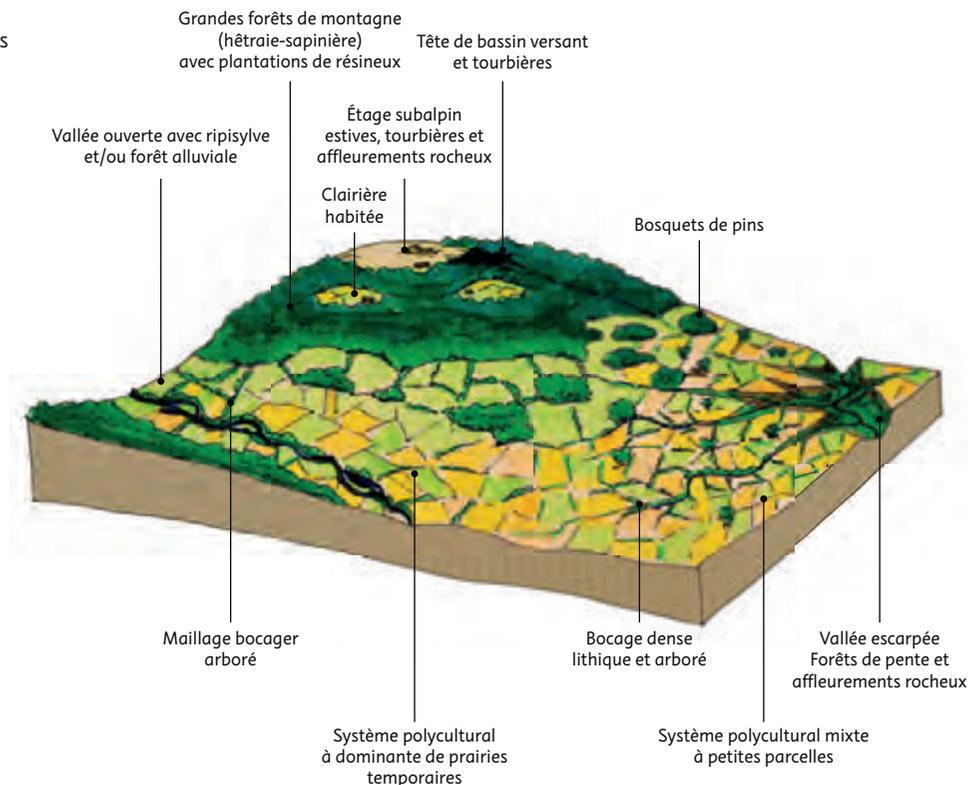


Les milieux boisés recouvrent plus de la moitié de la surface avec une **dominance des résineux**. Ce couvert forestier est composé de 55 % de forêts spontanées et de 45 % de plantations.

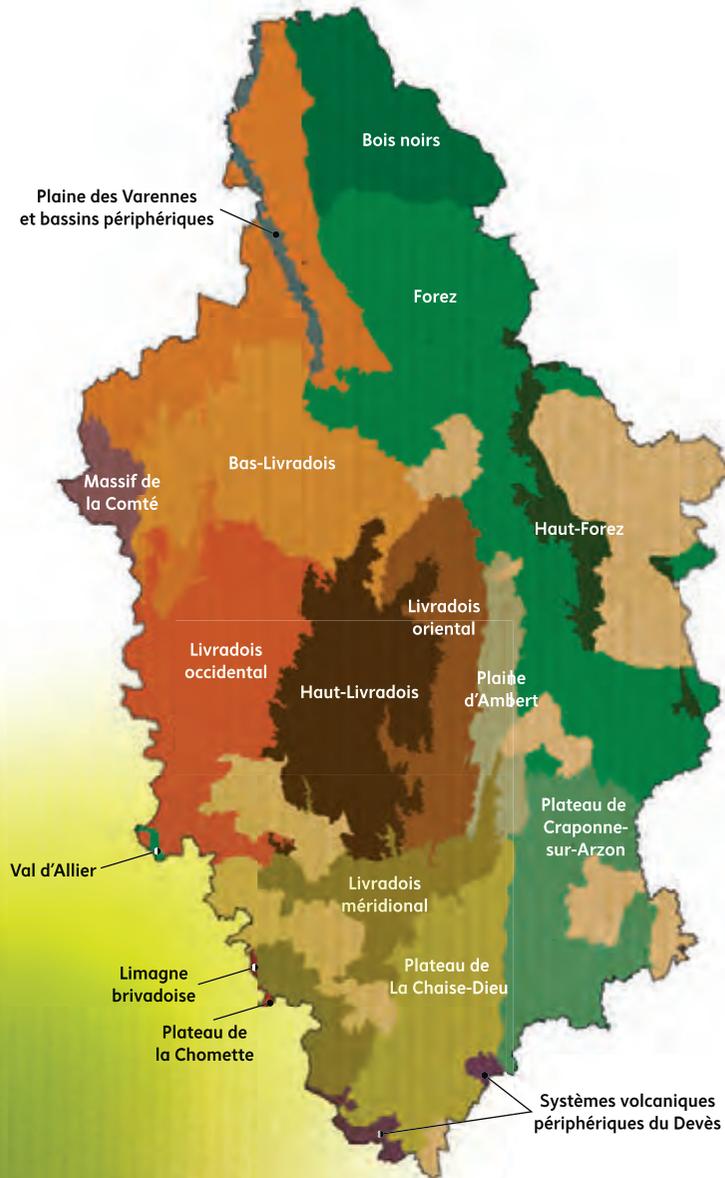
Les espaces à vocation agricole recouvrent plus d'un tiers du territoire avec une majorité de **prairies, essentiellement dans la vallée de la Dore et le Bas-Livradois**. Les grandes cultures sont très présentes dans la plaine des Varennes, le Livradois occidental et dans la basse vallée de la Dore ainsi que sur le plateau de Craponne. Le relief des massifs limite la présence des cultures, qui sont donc moins présentes sur les parties montagneuses, et laisse place à l'élevage.

Les **landes et pelouses** sont essentiellement présentes sur les points culminants du massif du Forez, appelés les Hautes-Chaumes, mais également de manière dispersée très ponctuellement sur certains versants.

Le **réseau hydrographique est très dense**; les principaux cours d'eau sont la Dore (qui scinde le territoire en deux jusqu'à sa confluence avec l'Allier), la Durolle, l'Ance et dans une moindre mesure l'Allier. Les milieux humides accompagnent les cours d'eau et sont nombreux en tête de bassin-versant.



Structures, éléments et motifs écopaysagers de la région naturelle Livradois-Forez



Les petites régions naturelles

La cartographie de la végétation (CarHAB) élaborée par le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), met en évidence plusieurs **petites régions naturelles**. Celles-ci correspondent aux **particularités écologiques** (climat, géologie, géomorphologie, etc.) du Parc qui conditionnent les végétations naturelles, mais également les vocations et usages de ces entités.

Les monts du Forez

Ils bordent la limite est du Parc et culminent à 1634 m d'altitude (Pierre-sur-Haute). Ses parties sommitales sont couvertes de **pelouses et prairies** montagnardes et subalpines appelées « Hautes-Chaumes » abritant un réseau important de tourbières et entourées de **hêtraies-sapinières** et de **sapinières anciennes** qui forment un paysage forestier. 66 % des monts du Forez sont couverts de milieux boisés, dont 37 % sont des plantations.

Le massif des Bois Noirs

Le massif des Bois Noirs, bordé par la ville de Thiers et les gorges de la Durole, est un massif au relief important, dont le point culminant est à 1287 m au Puy de Montoncel. Il forme l'extrémité nord des monts du Forez et se caractérise par un **paysage forestier dominé par le sapin** et, dans une moindre mesure, le hêtre. Les forêts spontanées sont présentes sur 40 % de ce massif, suivies par les plantations qui représentent 31 % de la surface. Quelques prairies permanentes subsistent en périphérie du massif, à proximité des hameaux.

Le massif du Livradois

Il s'inscrit entre les vallées de la Dore et de l'Allier et se compose de plusieurs « étages ». Le **Haut-Livradois**, très boisé (à 77 %), est un haut plateau granitique avec un sommet à 1218 m situé sur la commune du Monestier. Les plantations occupent 53 % de l'espace. Composé de petits bassins d'effondre-



ment, le **Bas-Livradois** révèle un caractère plus agropastoral à dominance prairiale avec quelques forêts de feuillus. Les plateaux qui composent le **Livradois occidental** sont séparés par des vallées encaissées qui s'élargissent aux abords de la plaine. Les cours d'eau de ces vallées rejoignent l'Allier en direction de l'ouest.

De manière générale, les **plantations forestières** sont majoritaires dans les secteurs les plus pentus tandis que les prairies naturelles dominent sur les replats ou dans les vallées et présentent alors un caractère humide.

La plaine du Livradois ou plaine d'Ambert

Elle s'étend d'Arlanc à Ambert, entre les monts du Forez et ceux du Livradois. Ce bassin d'effondrement est la **plaine alluviale** où la Dore s'écoule, favorisant la présence de zones urbaines, de cultures et de prairies, dont une bonne partie est humide. Le **bocage** est encore présent sur les espaces agricoles.

La basse vallée de la Dore

Elle concerne la partie en aval **des gorges de la Dore** et s'étend jusqu'à la confluence entre la Dore et l'Allier. Elle longe à l'est les Bois Noirs et les monts du Forez. Les matériaux argilo-sableux de la Dore sont déposés sur cette plaine alluviale. De Courpière à Puy-Guillaume, les activités agricoles, de petites zones urbaines et quelques zones boisées se partagent ce territoire. Les cultures occupent 24 % de la surface et les prairies permanentes, 21 %. Les **forêts naturelles humides** sont nombreuses puisqu'elles représentent 20 % de la basse vallée.

La plaine des Varennes

Elle représente le commencement de la plaine de la Limagne et s'étend jusqu'au Bas-Livradois. Ce paysage fait d'une succession de plaines sédimentaires et de puys volcaniques est dominé par **l'activité agricole**. Les parcelles cultivées de blé, maïs, tournesol ou colza sont parmi les plus grandes rencontrées sur le territoire. Les **cultures, les prairies naturelles et le bocage** structurent le paysage. Ce bassin d'effondrement compte aussi de nombreux bois de feuillus et des zones humides.

Le massif volcanique de La Comté

Entre la vallée de l'Allier et les monts du Livradois, la forêt de La Comté s'est développée sur le massif volcanique du même nom et constitue **un des massifs les plus diversifiés** et floristiquement les plus riches de France. La géologie complexe mêle des sucres basaltiques ou phonolithiques et des dépôts marno-calcaires. Cette forêt est un des rares massifs boisés sur sol calcaire de la région et la **plus grande chênaie de plaine** d'Auvergne.

D'une surface de près de 1500 ha, toutes les strates de la végétation y sont fortement représentées. On compte parmi les arbres une quinzaine d'essences feuillues telles que le chêne, le frêne, le tilleul ou le charme... Trente espèces d'arbustes et au moins deux cent cinquante plantes herbacées y ont été recensées.



Coucher de soleil sur les Hautes-Chaumes des monts du Forez

Le plateau de La Chaise-Dieu

Entre les monts du Livradois et les monts du Velay, ce plateau granitique s'élève à une altitude moyenne de 1000 m. Il est recouvert aux **deux tiers de forêts** dont 71 % sont des plantations. Les activités agropastorales sont aussi très présentes.

Le plateau de Craponne-sur-Arzon

À une altitude moyenne de 1100 m, le plateau granitique se situe entre les gorges de la Loire et de l'Ance et les monts du Forez. L'agriculture vivrière qui y règne est tournée vers l'élevage, la culture de céréales, de pommes de terre, et la production sous serres de petits fruits. Les **prairies naturelles et les cultures** structurent ainsi le paysage, en alternance avec des **boisements de pin sylvestre**.

Les systèmes volcaniques périphériques du Devès

Entre les monts du Livradois et les monts de la Margeride, le massif du Devès constitue le plus grand plateau basaltique du Massif central. La surface du plateau est couverte de cônes stromboliens. On en dénombre près de 150 et ils forment, sur un axe nord-sud, une chaîne de petits monts recouverts de forêts. La plupart ont été cultivés sur leur base, laissant un chevelu forestier (pins) à leur sommet ou à des affleurements rocheux.

Le **mont Bar**, localisé à proximité d'Allègre, est un cratère de volcan strombolien culminant à 1172 mètres. Large de 500 m et profond de 40 m, il abrite une faune et une flore caractéristiques des zones humides (tourbière).

Les milieux remarquables et ordinaires

Les **principaux milieux naturels** du territoire sont présentés succinctement ci-après; pour plus d'informations, se référer au guide « À la découverte de nature du Parc Livradois-Forez ».

Les Hautes-Chaumes

À partir de 1200 m d'altitude, les parties sommitales des monts du Forez laissent la place à une **mosaïque de milieux ouverts** (landes, pelouses, prairies, formations à hautes herbes) et de milieux humides (congères tardives, tourbières, mégaphorbiaies, zones humides subalpines). Ces Hautes-Chaumes abritent de nombreux habitats et espèces d'intérêt patrimonial.

Les **landes** sont dominées par la callune, la myrtille et le genêt poilu. Les **pelouses d'altitude** sont des pelouses atlantiques à nard raide (pelouses sèches sur sol acide). Les landes mêlent les arbrisseaux bas et les graminées comme la canche flexueuse et les fétuques. La pédologie et les conditions climatiques rudes (contraste de température, enneigement, vent...) de ce milieu ont favorisé la présence **d'espèces floristiques rares et remarquables**, identiques à celles observées sur les sommets alpins ou les toundras d'Europe du nord. On peut citer, parmi ces plantes très rares, l'homogyne des Alpes dont les Hautes-Chaumes sont l'unique station connue dans le Massif central. Sept espèces de lycopodes sont présentes (sur neuf existantes en France) dont deux sont particulièrement rares, le lycopode des Alpes qui est protégé et le lycopode à trois épis (petites fougères).

Les Hautes-Chaumes accueillent également de nombreuses espèces faunistiques dont un nombre très important d'espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial. L'alouette lulu fréquente par exemple les landes et pelouses sèches, tout comme le pipit farlouse. Dans la lande subalpine, on peut apercevoir le pipit spioncelle, et le merle à plastron. De nombreux rapaces peuvent aussi être observés (le circaète Jean-le-blanc, le busard Saint-Martin ou le faucon hobereau).

La pérennité de ces étendues ouvertes est **tributaire de l'évolution de l'activité agropastorale**. En cas d'abandon, les sorbiers et les alisiers puis les

hêtres reprennent le dessus sur ces landes. De nombreuses actions ont été réalisées pour préserver l'intégrité de ces milieux ouverts par l'encouragement d'une agriculture extensive et la réalisation de travaux de restauration.

Les tourbières et zones humides de montagne

En Livradois-Forez, topographie et faible perméabilité des sols se sont conjuguées pour piéger l'eau de fonte, générant de multiples **zones humides et tourbeuses**. Dans ces milieux froids, acides et pauvres, certaines plantes se sont adaptées, créant ainsi leur **originalité et leur rareté**, comme les droséras et les grassettes mais aussi la canneberge, l'andromède, ou encore le lycopode inondé...

Les Bois Noirs, les monts du Forez et le Haut-Livradois présentent différents types de tourbières. Le **nacré de la canneberge**, papillon diurne, est une espèce typique des tourbières. Ce papillon pond ses œufs sur les feuilles et les tiges de la canneberge, plante poussant dans les tourbières et milieux tourbeux, et les chenilles s'en nourrissent. On trouve également différentes espèces de libellules, telles que la cordulie arctique, la cordulie alpine ou l'agrion hasté (sur la tourbière de Virennès).

Les plantations de résineux au droit des tourbières forestières sont très dommageables pour ces milieux, de même que toute modification du réseau hydrographique et action de drainage.

Les forêts de plaine et de montagne

Les forêts de montagne sont composées essentiellement de **sapins et de hêtres** en peuplements purs ou mélangés, le sapin préférant les secteurs plus frais et plus humides. Le Forez, le Livradois et les Bois Noirs abritent de vastes **sapinières exploitées en futaie irrégulière** depuis le Moyen-Âge pour certaines forêts.

De par leur étendue et grâce à une gestion durable, elles abritent des

mousses, des lichens et des lycopes rares, des oiseaux remarquables (chouette de Tengmalm, pic noir, autour des palombes) et constituent un refuge idéal pour les grands mammifères (chevreuil, chat forestier, etc.). Présentes essentiellement sur le Haut-Livradois et les monts du Forez, la chouette de Tengmalm et la chevêchette d'Europe sont considérées comme des **espèces parapluies***.

Dans les secteurs de plaine, on trouve les boisements dans la **plaine des Varennes ou le massif de La Comté**, où le chêne (rouvre et pédonculé) et le charme dominant, accompagnés d'un riche cortège floristique, variable selon la diversité et l'humidité des sols. On y compte, par exemple, de secrètes orchidées comme l'épipactis pourpre ou la néottie nid-d'oiseau, ainsi que le superbe lys martagon, ou encore le géranium noueux et la pervenche...

Les coteaux secs et chauds

Dans la partie occidentale et chaude du Livradois-Forez, les coteaux bien exposés se parent de maigres pelouses qui ont colonisé les espaces abandonnés par la vigne.

De nombreuses espèces que l'on trouve habituellement dans le sud témoignent d'une touche méridionale. Cependant, **du fait de l'abandon** quelquefois très ancien de ces zones, certains coteaux sont envahis par des arbustes voire un boisement spontané.

Le puy du Gros Turluron se situe sur le territoire de la commune de Billom. Il émerge comme une île au milieu de l'océan de champs cultivés. Tournées vers le sud, les **pelouses sèches** abritent nombre de papillons, de fleurs et d'oiseaux aux mœurs plutôt méditerranéennes. Le circaète Jean-le-Blanc, rapace spécialisé dans la chasse aux reptiles, peut facilement être observé au cours de ses vols de chasse. Les orchidées sont nombreuses dans les prairies rases et les pelouses sèches : ophrys bourdon, ophrys abeille, orchis bouc...

* voir glossaire page 35.



Orpin blanc

Les gorges rocheuses et vallées encaissées

Le lent travail d'érosion des nombreuses rivières a permis l'apparition de gorges et de vallées encaissées. Les gorges de la Dore font partie de la dizaine de gorges et de grands défilés les plus importants d'Auvergne.

Ces milieux escarpés, peu ou pas exploités par l'homme, offrent des zones tranquilles particulièrement recherchées par de nombreuses espèces animales qui doivent disposer de vastes territoires : le milan noir, le milan royal, le faucon pèlerin, le grand-duc d'Europe, l'hirondelle des rochers.

Ils abritent également une végétation variée, essentiellement boisée, comme le buis et l'érable de Montpellier et le pin sylvestre sur les versants ensoleillés, le hêtre et son cortège de plantes d'affinité montagnarde, comme le doronic d'Autriche et la cardamine à sept folioles.

Les cours d'eau et zones alluviales

Le Livradois-Forez est irrigué par de très nombreux cours d'eau. D'abord sauvages, parfois torrentielles, ces eaux dévalent les pentes pour venir grossir notamment la rivière Dore dans la plaine alluviale. Tout au long de leur parcours, ces cours d'eau offrent une riche diversité paysagère et écologique représentée par une longue liste d'habitats et d'espèces remarquables : moules perlières, loutres, saumons, cincles plongeurs, hirondelles de rivage, écrevisses à pieds blancs...

Les bocages et prairies

L'activité agropastorale a fait perdurer dans les bassins sédimentaires de la Dore et de la Plaine des Varennes un **paysage bocager** très intéressant. La plaine d'Ambert accueille encore une belle **population nicheuse de la pie-grièche grise**, qui affectionne tout particulièrement le bocage, et représente ainsi une zone à fort enjeu pour la préservation de l'espèce.

Par ailleurs, les sols argileux et humides ont favorisé la création de nombreux petits étangs et de mares. Ces zones où alternent prairies, haies, bois, vergers, mares et vieux arbres isolés renferment une faune et une flore très diversifiées notamment au niveau des oiseaux, grenouilles, insectes et orchidées.

Dans les zones situées entre 600 et 1100 m d'altitude des massifs du Livradois, du Forez et leurs prolongements au sud dans la Haute-Loire, on trouve essentiellement des prairies de fauche, de plaine ou de montagne, habitats d'intérêt européen dont la flore est très typée.

La nature quotidienne

Mais les enjeux de préservation de la nature ne portent pas uniquement sur les espèces et les milieux les plus rares. On sait aujourd'hui que la diversité des paysages et des écosystèmes participe aussi à la valeur patrimoniale d'un territoire. La nature est plus proche qu'on ne l'imagine. Insectes et reptiles, oiseaux et mammifères sont présents dans les prés et les jardins, se réfugient dans les massifs de fleurs, au pied des haies.

Ainsi, les jardins accueillant des plantes telles que la menthe poivrée, la berce commune ou le thym seront favorables aux **abeilles** et autres insectes pollinisateurs. La présence de scabieuses, de centaurées, de pissenlits attirera les **papillons** tels que le citron, le vulcain ou le machaon. Les arbres accueilleront le pic-vert, le serin cini ou encore le rossignol philomène, le grimpeur des jardins fera son nid dans les fentes des écorces et la chevêche d'Athéna pourra être observée dans un arbre creux. Un simple **tas de bois** servira de refuge au crapaud commun ou au hérisson. Les **vieux murs** seront habités par le lézard des murailles. Les **greniers** accessibles seront colonisés par les chauves-souris telles que barbastelles, grands et petits rhinolophes ou grands murins.



Piéride du chou

Les espèces présentes et les espèces emblématiques

Les **espèces emblématiques** sont caractéristiques d'un habitat naturel bien représenté sur le territoire. Celles-ci sont présentées de manière plus détaillée sur le site internet Biodiv/Livradois-Forez*.

La flore

Flore vasculaire

Le bilan de la flore vasculaire (ensemble des plantes à fleurs), réalisé par le CBNMC en 2018, met en évidence une richesse importante du Parc avec plus de 1 730 espèces, dont 202 patrimoniales, liée aux diversités altitudinales (de l'étage collinéen à l'étage subalpin), géologiques et climatiques du Parc, mais également à la présence d'une variété conséquente de milieux : des espèces orophytes et boréales adaptées aux conditions climatiques froides des zones montagnardes (**oxalis petite oseille, camarine noire...**), mais aussi des espèces d'affinité méditerranéenne sur les bordures occidentales et méridionales.

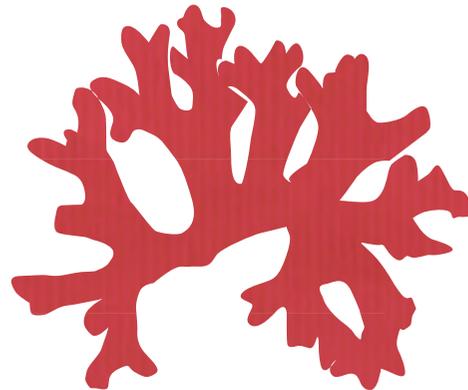


Bryophytes

Les prospections menées jusqu'à présent sur le territoire permettent une connaissance partielle des bryophytes, mais ont pourtant révélé une grande richesse avec 517 espèces. Les mousses sont particulièrement bien représentées et notamment les **sphaignes** que l'on retrouve dans les tourbières.

Les lichens et champignons

Les lichens et champignons constituent un groupe d'une surprenante diversité avec de nombreuses espèces encore à découvrir. Près de 476 espèces de lichens ont été recensées (**lichen pulmonaire, sphaerophorus fragilis...**) et 601 espèces de champignons.



La faune

Le diagnostic concernant les principaux groupes d'espèces animales établi en 2011 par différents experts pour l'élaboration du Plan Biodiversité montrait un état de connaissance disparate ou insuffisant selon les secteurs ou les espèces. Les travaux d'amélioration des connaissances de la faune ont permis de dresser en 2020 des listes de présence actualisées, mais certains groupes restent encore très mal connus.

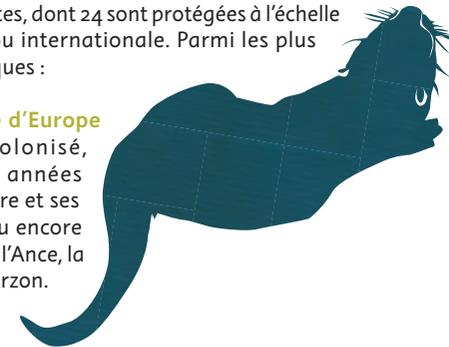
Mammifères

45 espèces de mammifères (hors chiroptères) sont présentes, dont 24 sont protégées à l'échelle nationale ou internationale. Parmi les plus emblématiques :

La **loutre d'Europe** qui a recolonisé, depuis les années 2000, la Dore et ses affluents, ou encore la Senouire, l'Ance, la Borne ou l'Arzon.

Le chat forestier

dont la présence est remarquée sur l'ensemble du territoire et en particulier dans les forêts d'altitude du Forez.



21 espèces de chiroptères, toutes protégées, sont recensées, dont le **petit rhinolophe**, qui a besoin d'un paysage semi-ouvert avec alternance de bocage, forêts, milieux humides et prairies naturelles. Malgré une forte baisse de ses effectifs, l'espèce est encore bien présente sur le Livradois-Forez.

Oiseaux

Au moins 130 espèces nicheuses sont présentes et toutes sont protégées. Six espèces ont été identifiées comme emblématiques du Livradois-Forez :

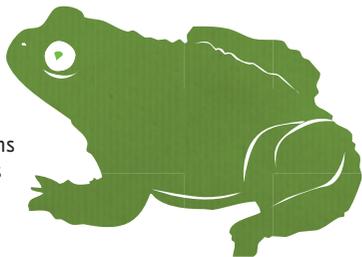
la chouette chevêche, la chevêche d'Europe, la chouette de Tengmalm, la pie-grièche grise, la pie-grièche écorcheur, le merle à plastron.



Amphibiens et reptiles

13 espèces d'amphibiens sont dénombrées, toutes protégées, dont le **triton alpestre** et le **sonneur à ventre jaune**. La population de ce dernier est, sur le territoire du Parc, la plus importante au niveau régional.

12 espèces de reptiles sont observées, également toutes protégées, dont la **vipère péliade**, présente dans les tourbières, dans les forêts



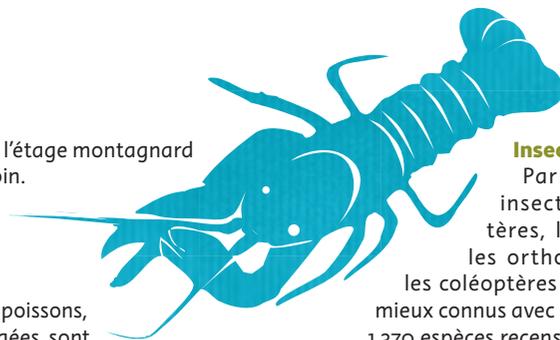
et les landes de l'étage montagnard à l'étage subalpin.

Poissons, mollusques et crustacés

37 espèces de poissons, dont sept protégées, sont recensées dans les rivières du territoire. Parmi les plus emblématiques, le **saumon atlantique**, le **lamproie de Planer** et le **chabot** sont présents dans la Dore.

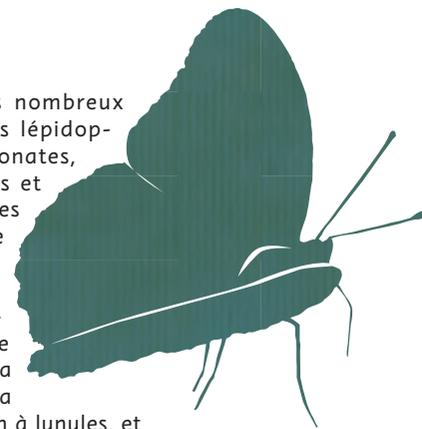
Parmi les 31 espèces de mollusques, la **moule perlière**, espèce protégée, est inféodée principalement aux cours d'eau oligotrophes (pauvres en éléments nutritifs) des terrains siliceux. Trois cours d'eau abritent encore des populations mais vieillissantes : l'Ance, l'Arzon et la Dolore.

Enfin, deux espèces de crustacés autochtones sont répertoriées, dont l'**écrevisse à pieds blancs** et l'**écrevisse à pattes rouges**, protégées. Les populations sont en régression ; on retrouve désormais des populations relictuelles sur certains cours d'eau (affluents de la Dore, Cé et Auzon, Sichon).



Insectes

Parmi les nombreux insectes, les lépidoptères, les odonates, les orthoptères et les coléoptères sont les mieux connus avec plus de 1 370 espèces recensées en 2021, dont certaines sont protégées. Les plus emblématiques sur le territoire sont parmi les libellules, la leucorrhine douteuse et la cordulie arctique, l'agrion à lunules, et pour les papillons, le cuivré des marais, le damier de la succise, l'azuré des mouillères, le moro sphinx, le satyriion du Forez (micro-endémique), le nacré de la canneberge, ainsi qu'un coléoptère, le grand capricorne.

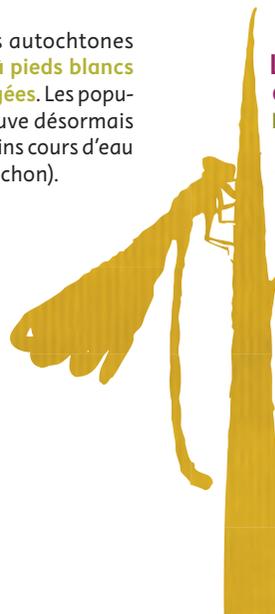


Les espèces exotiques envahissantes

Flore

Le Parc recense au moins six espèces et groupes d'espèces dits prioritaires, sur les neuf de la liste régionale, qui présentent un caractère envahissant avéré en Auvergne : l'ambrosie, les jussies, la renouée du Japon, le myriophylle du Brésil, le grand lagarosiphon et la balsamine de l'Himalaya.

Les cours d'eau tels que la Dore, en particulier de Courpière jusqu'au Bec de Dore, sont des secteurs de concentration des plantes exotiques envahissantes. Le secteur d'Allègre et

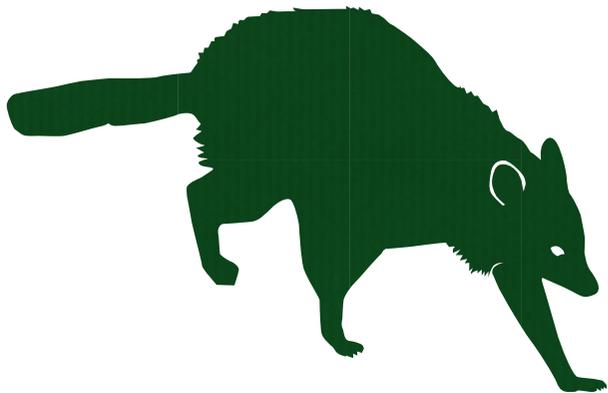


le plateau de Craponne, ou encore le Haut-Forez, sont encore relativement bien préservés des plantes invasives.

Faune

Les espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire du Parc sont notamment :

- des poissons : perche soleil, poisson-chat, carpe miroir;
- des crustacés : écrevisse américaine, écrevisse signal (ou de Californie);
- des reptiles : tortue de Floride;
- des insectes : coccinelle asiatique, punaise américaine du pin, punaise diabolique;
- des mammifères : rat musqué, ragondin, raton laveur.



Droséra à feuilles rondes



Vipère péliade

Les espaces reconnus

Certains espaces sont reconnus pour leur intérêt écologique majeur à différentes échelles (européenne, nationale, régionale et départementale) et bénéficient alors de différents niveaux de protection.

Les espaces protégés par une réglementation

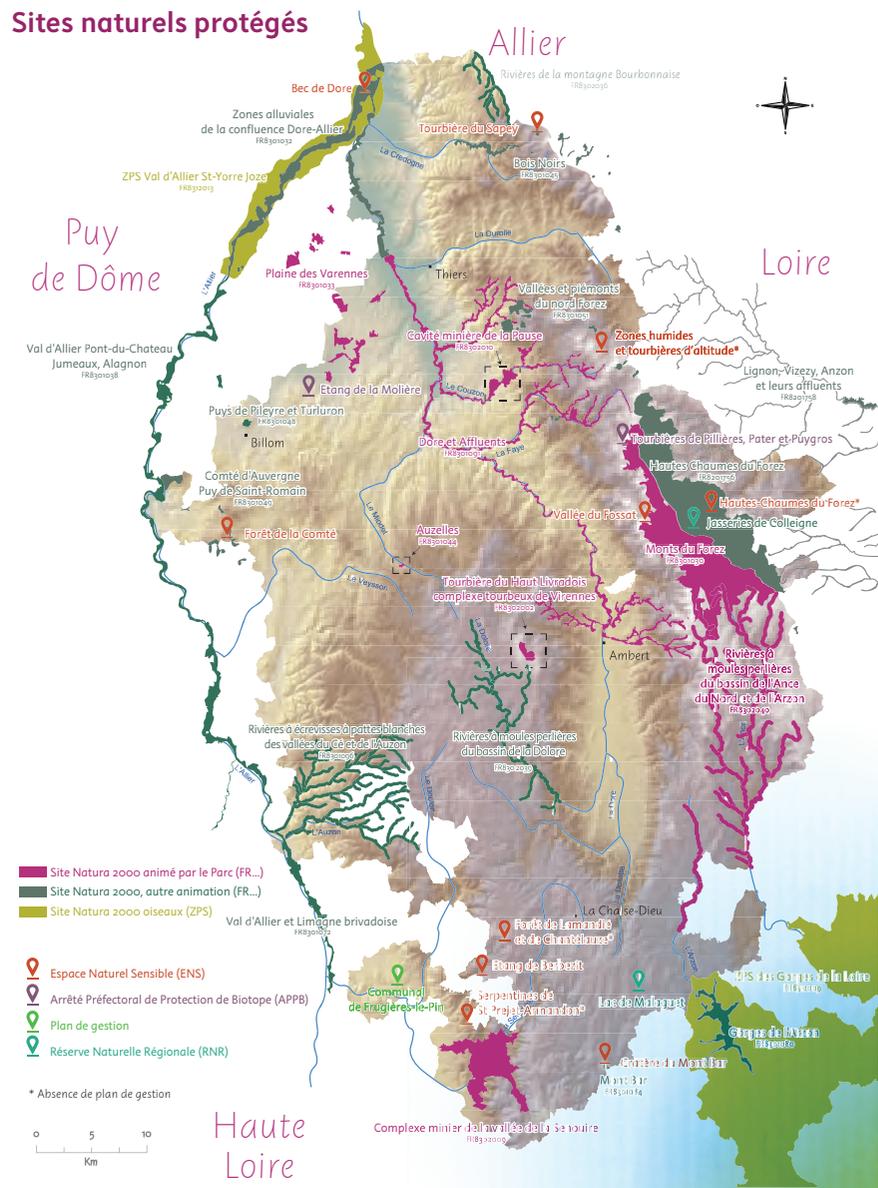
Deux **arrêtés préfectoraux de protection de biotope** sont justifiés par la présence d'espèces végétales et animales protégées, de milieux humides et tourbeux, habitats patrimoniaux et rares dans le département du Puy-de-Dôme : les étangs de la Molière et les **tourbières de Pater, Pillières et Puygros**.

Le territoire du Parc compte également deux **réserves naturelles régionales** : le **Lac de Malaguet** en Haute-Loire et les **Jasseries de Colleigne** dans la Loire (mosaïque pastorale de landes, pelouses, prairies et tourbières subalpines).



Tourbière à pins à crochets

Sites naturels protégés





Cascade de Chorsin

Les espaces gérés

Le territoire accueille **26 sites Natura 2000** de niveau européen sur une surface de plus de 23 700 ha, soit un peu plus de 8 % du territoire. Ces sites recouvrent des milieux riches en biodiversité, avec par exemple les rivières à moules perlières du bassin de l'Ance du nord et de l'Arzon, la cavité minière d'Auzelles, la plaine des Varennes, les zones alluviales de la confluence Dore-Allier, les Bois Noirs, le mont Bar, les monts du Forez...

Neuf Espaces naturels sensibles (ENS) bénéficient d'un plan de gestion, comme la vallée du Fossat, le Bec de Dore, la tourbière du Sapey, la forêt de la Comté, le cratère du mont Bar ou l'étang de Berbezit.

Les espaces inventoriés

Les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2 correspondent aux grands ensembles naturels à l'intérieur desquels la biodiversité est très riche et ponctuée d'espèces déterminantes. **Onze ZNIEFF de type 2** sont présentes sur le territoire et couvrent près de 18 % du territoire : massif des Bois Noirs, monts du Forez, vallée de la Dore...

Pas moins de **135 ZNIEFF de type 1** (zones d'inventaires caractérisées par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou des milieux, rares, remarquables) sont présentes sur le territoire et couvrent près de 14 % du territoire.

De nombreux inventaires concernant les **milieux humides** ont été réalisés afin de mieux les connaître, en particulier dans le bassin-versant de la Dore.

La Trame verte, bleue et noire

TVBN : de quoi parle-t-on ?

Le **réseau écologique, ou la trame verte et bleue**, est constitué par l'ensemble des éléments structurant le paysage et permettant le déplacement des espèces entre les différents habitats qui le composent.

Il est constitué de **réservoirs de biodiversité*** et de **corridors écologiques*** les reliant. La trame verte correspond aux continuités terrestres (forestière, agricole, haies...), et la trame bleue aux continuités des milieux aquatiques et humides (rivières, zones humides, ruisseaux, étangs...). La trame noire repose sur les corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

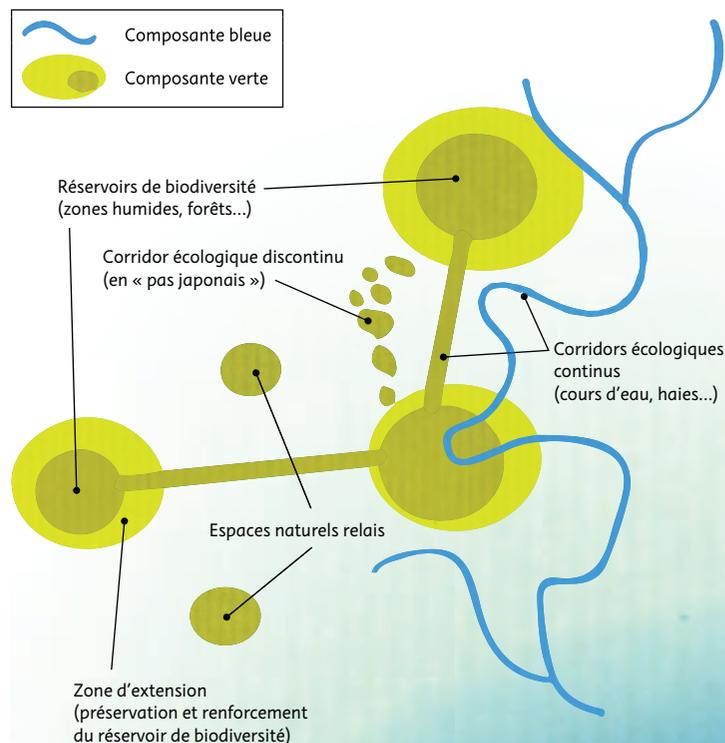
Maintenir et restaurer la trame verte, bleue et noire vise à conforter le réseau écologique :

Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique ;

Identifier, préserver et **relier les espaces importants** pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;

Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages ;

Améliorer la qualité et la diversité des paysages.



Le rôle du territoire dans le réseau écologique national et régional

Le Livradois-Forez dans le réseau écologique national

Les massifs boisés de grande superficie du territoire constituent un réservoir de biodiversité important à l'échelle nationale. Le Livradois-Forez est une zone de **connectivité potentielle entre les Alpes et le Massif central** de par sa localisation, sa topographie de moyenne montagne, ses réservoirs de biodiversité et son **territoire peu fragmenté**. Les Hautes-Chaumes constituent ainsi un réservoir de biodiversité et un relais de connectivité d'importance nationale.

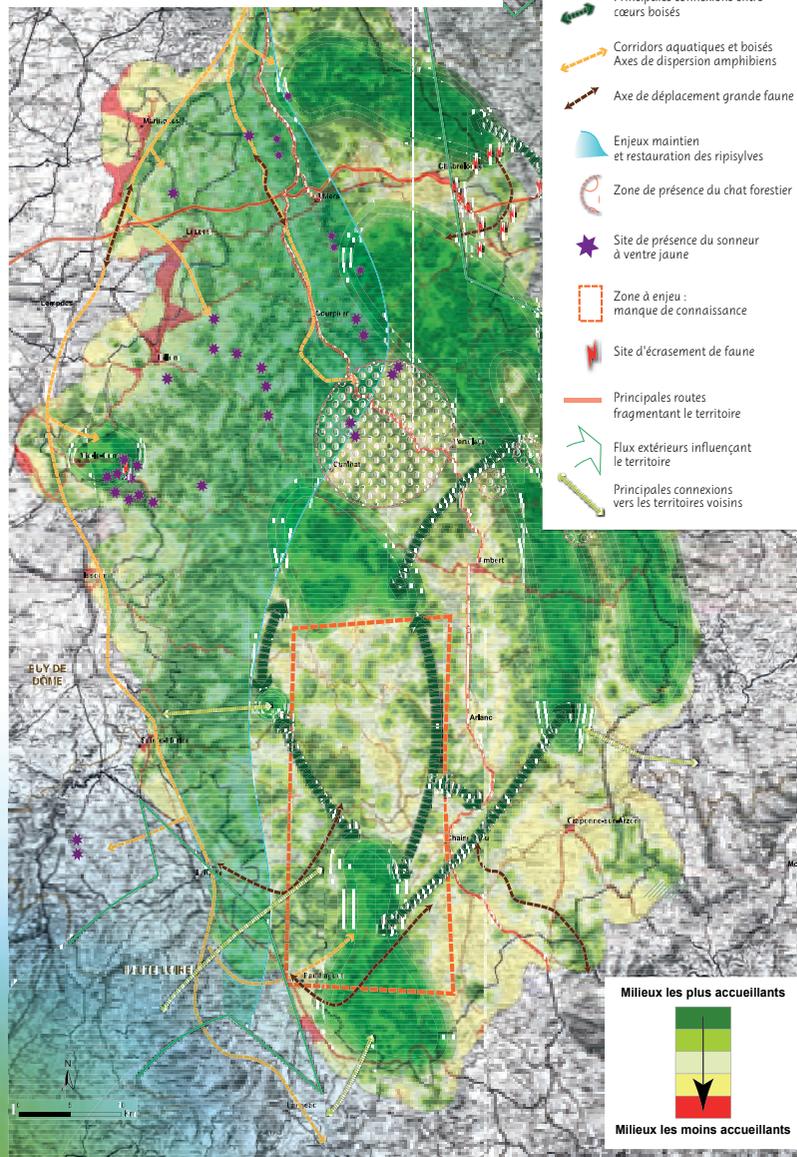
Concernant la trame aquatique, le territoire est situé entre l'Allier à l'ouest, qu'il alimente avec la Dore, et la Loire à l'est. Les monts du Forez et le massif des Bois Noirs sont **à la limite des deux bassins-versants** qu'ils relient grâce à leur maillage de cours d'eau et de zones humides en tête de bassins-versants.

La frange ouest contribue quant à elle à une **continuité de milieux thermophiles** (chauds et secs) selon un axe nord/sud.

Le Livradois-Forez dans le réseau écologique régional

Le territoire est identifié comme un **territoire de liaison entre la vallée de la Loire et celle de l'Allier**, constitué de quelques réservoirs de biodiversité et des corridors diffus couvrant la majorité du territoire.

Réseaux écologiques du Parc Livradois-Forez Sous-trame forestière



ASCONIT Consultants - Biotope - Université Jean Monnet Saint-Étienne, Etude des réseaux écologiques du PNRF 2012

Il joue ainsi un rôle majeur en Auvergne pour la continuité des milieux boisés, des milieux aquatiques et des milieux ouverts :

- Les forêts d'altitude du Livradois-Forez constituent des **réservoirs forestiers d'intérêt régional**. Entourées de vallées boisées et de bocage (milieux à forte connectivité potentielle), elles permettent une continuité avec les paysages forestiers limitrophes.
- La Dore et les différents affluents de l'Allier, mais aussi l'Ance, constituent des **continuités aquatiques importantes** avec les territoires voisins.
- Les continuités de milieux prairiaux sont bien assurées, mais les landes et pelouses d'altitude sont relativement isolées à l'échelle régionale.

Les sous-trames écologiques

La sous-trame forestière

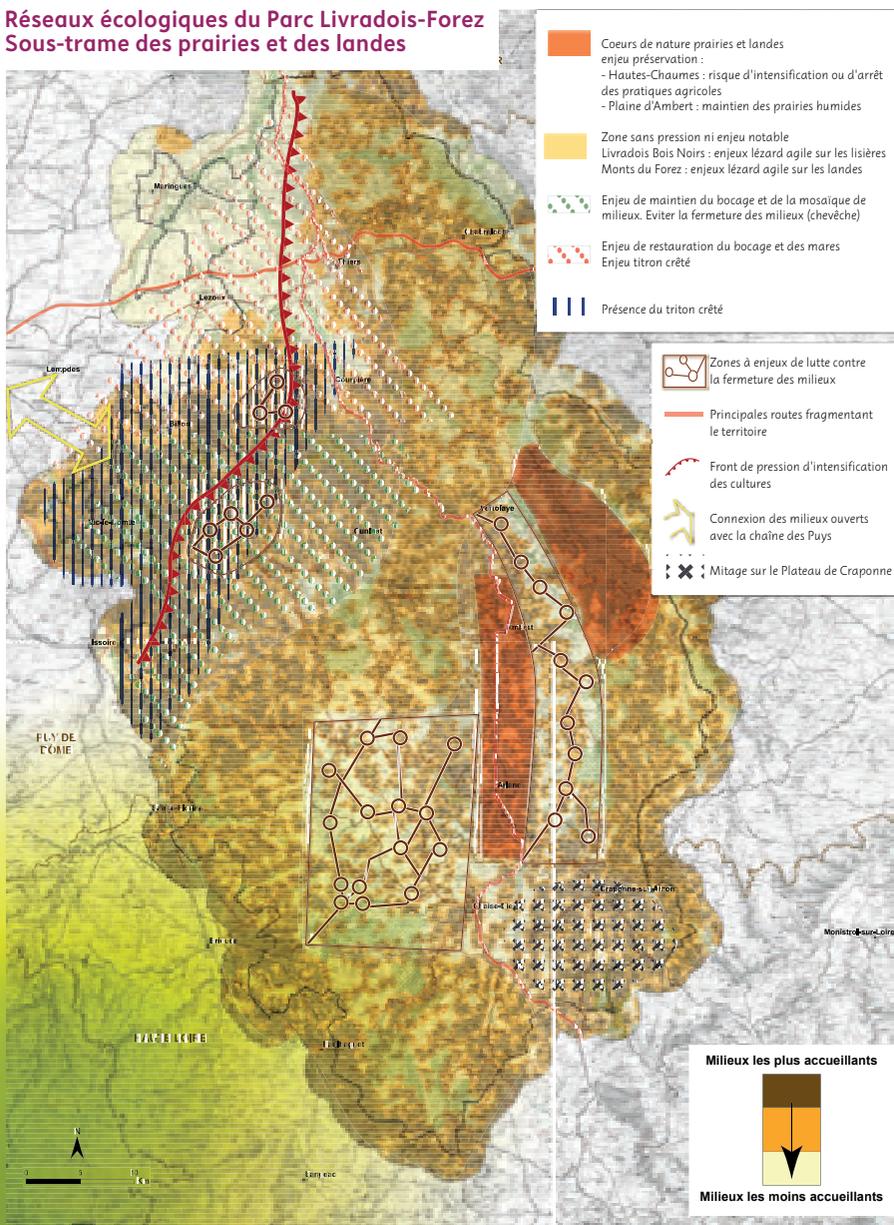
Les principaux réservoirs de biodiversité forestiers identifiés sont les Bois Noirs, les monts du Forez, les boisements du Haut-Livradois, des îlots de forêts anciennes de plaine (Bois de la Comté, Bois de Bord) et les forêts alluviales de la basse vallée de la Dore.

De manière globale, les **haies et ripisylves** des vallées assurent les continuités entre les différents espaces forestiers. Toutefois, malgré un large continuum* d'espaces forestiers, **certaines connexions entre les principaux réservoirs de biodiversité sont fragilisées** du fait de secteurs moins accueillants ou d'infrastructures :

- La rupture entre les Bois Noirs et les monts du Forez est marquée par la vallée encaissée de la Durolle, mais aussi par le faisceau d'infrastructures (A89, RD2089, voie ferrée).
- La connexion entre les monts du Forez et le Haut-Livradois est fragilisée par la Dore, la RD906 et la voie ferrée.
- La Dore constitue un corridor aquatique boisé et participe à la dispersion des amphibiens, mais les gorges peuvent représenter des obstacles majeurs pour certaines espèces.
- Enfin, les **plantations récentes** peuvent également être des ruptures dans la continuité des milieux forestiers du fait de leur caractère peu accueillant.

La sous-trame des milieux ouverts

Plusieurs grands ensembles de milieux prairiaux contigus ou plus denses peuvent être identifiés sur le territoire : le Bas-Livradois, la plaine d'Ambert,



le plateau de Craponne et la plaine de Courpière.

Les **continuités agro-pastorales** sont en partie assurées par les vallées et renforcées par le réseau de haies. Les **bocages**, du quart nord-ouest, du Livradois, du Billomois et de la plaine entre Dore et Allier sont une source importante de biodiversité.

De nombreuses prairies cloisonnées de boisements (ou clairières) sont présentes, notamment dans les secteurs du Haut-Livradois, des Bois Noirs, au nord et au sud des monts du Forez.

Sur les monts du Forez, on peut observer une continuité de près de 20 km de long presque ininterrompue de **landes et de pelouses sèches**. Les pelouses sont entourées de landes, de prairies ou de forêts, ce qui crée une discontinuité entre les milieux similaires, et peut alors limiter les échanges écologiques pour les espèces qui présentent de faibles capacités de déplacement. Les fonctionnalités écologiques à l'échelle du site sont donc assurées selon des pas japonais.

La sous-trame des milieux humides

Les continuités écologiques des différents milieux humides sont assurées par un **réseau hydrographique relativement dense et chevelu**. Selon les espèces, d'autres milieux tels que les forêts et les prairies humides peuvent assurer la continuité entre milieux humides.

En outre, les tourbières et autres milieux humides des Hautes-Chaumes facilitent pour un certain nombre d'espèces (mammifères aquatiques comme la loutre) le **passage de l'interfluve Dore-Loire**.

La sous-trame des milieux aquatiques

Les cours d'eau sont un support de continuité écologique pour de nombreuses espèces, qu'elles soient aquatiques, terrestres ou volantes. La continuité forestière dépend de la préservation des **forêts alluviales et de la ripisylve**. La qualité en tant que lieux de déplacement et d'habitat des cours d'eau dépend en grande partie de leur **qualité physico-chimique et hydromorphologique** (diversité des faciès d'écoulement, absence d'ouvrage bloquant). Les cours d'eau constituent des axes de migration importants.

en espèces floristiques et faunistiques.

- À l'inverse, les zones agricoles plus accessibles tendent vers une **intensification agricole**. La banalisation des milieux, l'agrandissement des parcelles, le retournement des prairies permanentes, la disparition des haies, des murets, des arbres isolés, et des mares, qui en découlent ont pour conséquence une perte du potentiel d'accueil et de déplacement de la biodiversité.

Les **activités sylvicoles** sont très développées sur le territoire et les choix de gestion (**diversité des essences et des âges des arbres**) qui en résultent sont déterminants pour les milieux forestiers et leur potentiel écologique. Les plantations de résineux monospécifiques et denses, typiques des forêts plantées au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, sont des milieux dont la valeur écologique est moins importante que les plantations d'essences mélangées et font souvent l'objet de coupes à blanc.

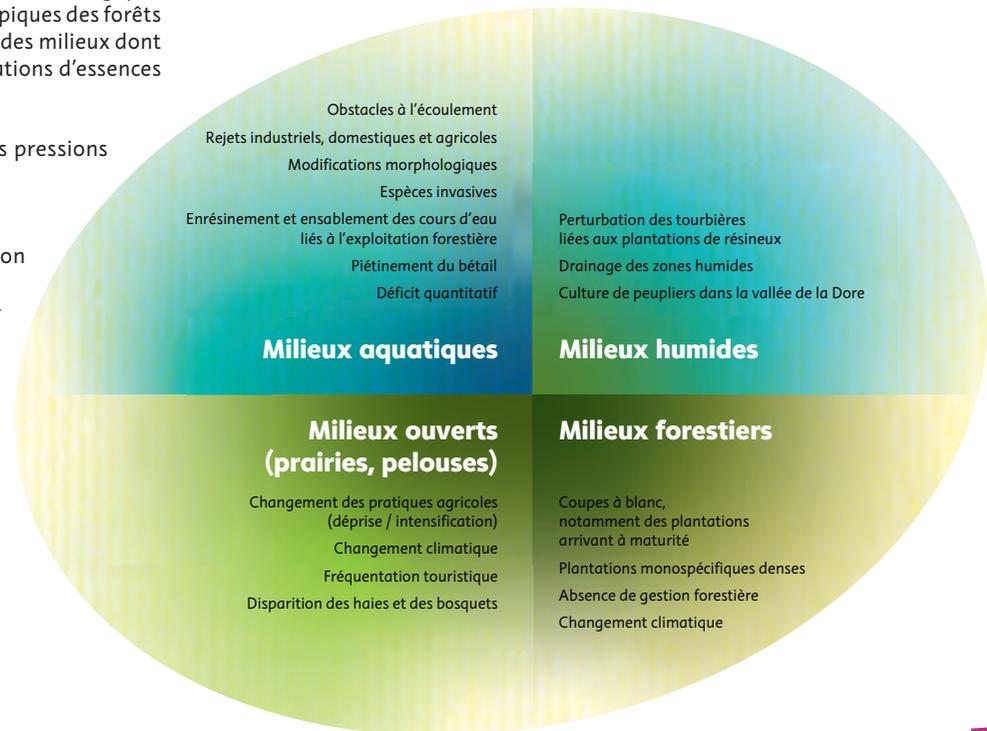
Le schéma suivant synthétise, pour chaque milieu, les pressions rencontrées.

Les fragmentations écologiques

Le réseau d'infrastructures fragmente le territoire selon deux principaux axes :

- Un axe est/ouest cumulant l'A89, la RD2089, la voie ferrée et la vallée encaissée de la Durolle. L'autoroute est considérée comme infranchissable, mais de nombreux ouvrages (hydrauliques ou routiers) permettent le franchissement de l'infrastructure.
- Un axe nord/sud cumulant la RD906, la voie ferrée et les gorges de la Dore. Ce faisceau d'infrastructures, combiné à la topographie accidentée, crée une rupture importante entre les monts du Forez et les monts du Livradois.

Les pressions urbaines sont **relativement modérées** sur le territoire, mais elles sont toutefois plus importantes sur la moitié nord du territoire, sous l'influence de l'agglomération clermontoise, mais également **le long de la RD906** et de la RD2089, notamment entre Thiers, Courpière et Peschadoires, et entre Chabreloche, Thiers et Puy-Guillaume.



Les enjeux

La préservation des habitats et des espèces

La préservation et l'amélioration de la qualité des habitats naturels sont fortement dépendantes des **équilibres entre les activités humaines** (pratiques agricoles et sylvicoles notamment) **et la biodiversité**.

Concernant les espaces agricoles, l'enjeu est d'assurer l'équilibre entre la viabilité économique des exploitations agricoles et la qualité écologique des milieux en évitant la déprise ou l'intensification des pratiques. La préservation des activités agropastorales extensives permet le **maintien de la richesse floristique des prairies permanentes**, dont l'intérêt est majeur. Le maintien voire la **reconstitution du bocage** constituent également des enjeux dans les secteurs de plaine.

Concernant les milieux forestiers, les enjeux sont en lien avec la mise en place d'une **gestion sylvicole durable** pour assurer un meilleur intérêt écologique et économique (le mélange d'essences, la régénération naturelle, la prise en compte du changement climatique, une gestion en futaie irrégulière...), mais également la **préservation des forêts anciennes**.

L'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau revêt plusieurs enjeux et notamment celui de la **restauration des continuités piscicoles** en lien avec les nombreux ouvrages limitant la dispersion des espèces migratrices. La **restauration de l'hydromorphologie** (lit et berges) et l'amélioration de la qualité physico-chimique des eaux constituent également des enjeux importants pour assurer le maintien de la biodiversité associée à ces milieux.

Enfin, la **préservation des milieux humides** est essentielle et répond à de nombreuses fonctions assurées par ces milieux (habitats naturels exceptionnels, écrêtement des crues, épuration des eaux...). Leur surface est toutefois en régression et certaines zones humides subissent des dégradations en lien avec l'évolution des pratiques agricoles ou sylvicoles, l'avancée de l'urbanisation ou encore le changement climatique.

La réduction de la fragmentation écologique

La préservation des réservoirs de biodiversité et de leurs connexions

Les principaux réservoirs de biodiversité associés au Livradois-Forez nécessitent à la fois de bénéficier d'une gestion durable mais aussi **d'être connectés**, pour garantir le maintien de la diversité des habitats et espèces rencontrés.

Pour les milieux humides et aquatiques, les **têtes de bassin-versant** (Haut-Livradois et monts du Forez) ainsi que la Dore constituent des milieux stratégiques aussi bien en tant qu'habitats que supports de continuités écologiques.

Concernant les milieux ouverts, **trois sites majeurs** doivent être préservés : la plaine d'Ambert et sa mosaïque de milieux agricoles accueillant la pie-grièche grise, les Hautes-Chaumes abritant au sein de leurs landes et pelouses un grand nombre d'espèces patrimoniales, et la plaine des Varennes, avec son réseau de prairies bocagères.



Chouette de Tengmalm

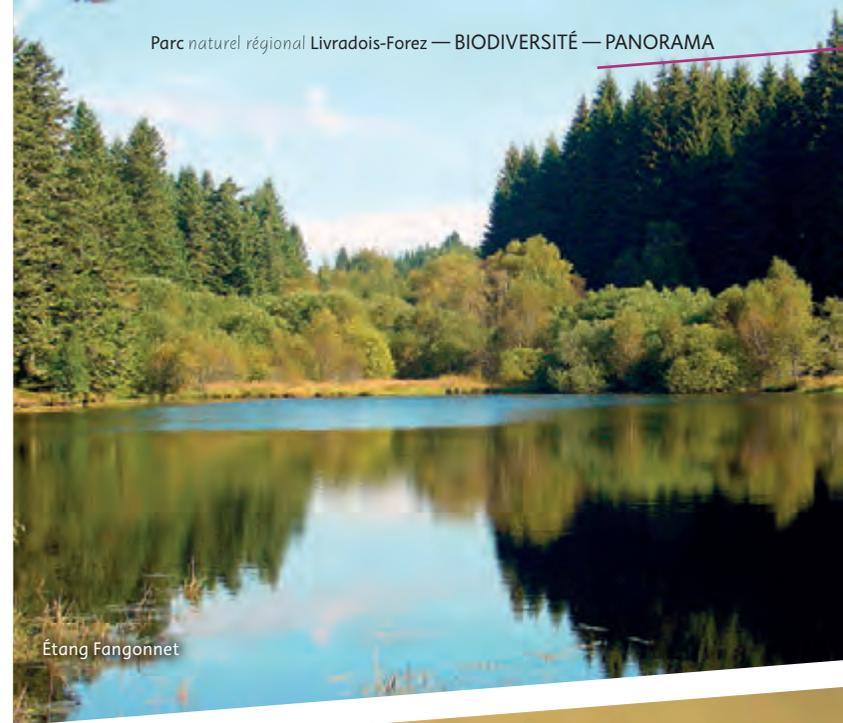
La réduction de la fragmentation du territoire et des effets d'emprise sur les milieux

Les enjeux de préservation des connexions entre les entités naturelles sont liés aux problématiques de **franchissement des principaux obstacles** identifiés sur le territoire (infrastructures, zones urbanisées, occupation du sol défavorable, seuils et barrages...).

La réduction de la fragmentation est alors essentielle au maintien des fonctionnalités écologiques du territoire, même s'il reste **peu fragmenté** globalement. Elle se traduit à travers plusieurs objectifs :

- la réduction des effets de coupure liés à l'A89 et la RD906, en veillant à l'optimisation des ouvrages de franchissement et à garantir la continuité des milieux de part et d'autre des infrastructures ;
- l'amélioration des **continuités aquatiques**, avec la résorption de seuils ou l'aménagement d'ouvrages hydrauliques assurant la circulation des poissons et autres espèces associées aux milieux aquatiques ;
- le maintien ou le renforcement des **continuités de prairies naturelles** : les prairies permanentes sont nombreuses sur le territoire, mais présentent des diversités floristiques variables, pouvant entraîner dans certains cas des interruptions pour les déplacements d'insectes notamment.

Même si la pression urbaine est modérée, le **maintien de coupures d'urbanisation entre les villages** est primordial pour préserver les axes de déplacement de la faune.



Étang Fangonnet



Sonneur à ventre jaune

Les actions du Parc en faveur de la biodiversité

Connaissance des habitats, de la faune et de la flore

Un **Plan Biodiversité** a été adopté par le syndicat mixte du Parc en 2012, afin de synthétiser les connaissances disponibles et de préciser les orientations opérationnelles devant guider ses actions et celles de ses partenaires en matière de biodiversité dans le cadre de la Charte du Parc 2011-2026.

Depuis, de nombreux **suivis et inventaires** ont été réalisés sur différentes espèces ou habitats : mammifères (chiroptères, hérisson...), oiseaux (merle à plastron, petites chouettes de montagne, chouette chevêche, pie-grièche grise...), amphibiens (sonneur à ventre jaune...), insectes (papillons, libellules...). Le syndicat mixte du Parc a également confié au CBNMC la réalisation d'une **cartographie des végétations et habitats** « CarHAB » à l'échelle du Livradois-Forez (2018). Enfin, plus de 1 300 ha de zones humides ont été inventoriés dans le cadre des contrats territoriaux de la Dore.

Parallèlement, une étude d'identification de la **Trame verte et bleue** (TVB) à l'échelle du Parc et de définition d'une stratégie en faveur de la TVB a été achevée en 2012. Cette étude a servi de base à l'élaboration du Contrat vert et bleu (CVB).

Préservation, gestion, restauration

La préservation de certains milieux remarquables a été réalisée par la mise en place de mesures de protection réglementaires telles que les Arrêtés de protection de biotope ou les Réserves naturelles régionales.

Le syndicat mixte du Parc porte l'animation de **huit sites Natura 2000** et a notamment permis la signature de contrats Natura 2000 sur plusieurs sites. Des plans de gestion ont été rédigés pour les sites les plus remarquables (lac de Malaguet et vallée du Fossat par exemple) et différents **travaux de restauration ou d'entretien** ont été menés, notamment en faveur des tourbières des Hautes-Chaumes ou d'autres milieux humides et aquatiques (restauration de berges et de ripisylves par exemple).

À partir des connaissances disponibles et des informations complémentaires fournies par CarHAB, une « **stratégie de préservation des sites remarquables** » est en cours d'élaboration (cf. Perspectives).

Interactions biodiversité / aménagement du territoire / activités

Biodiversité et urbanisme

Le syndicat mixte du Parc porte différentes démarches visant à intégrer la préservation de la biodiversité dans les **opérations et plans d'urbanisme** qui se traduisent, essentiellement dans les documents stratégiques et réglementaires.

Depuis 2013, **l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez** (dispositif partenarial d'ingénierie coordonné par le syndicat mixte du Parc) accompagne les collectivités tout au long des travaux d'élaboration des documents d'urbanisme pour veiller à la bonne intégration des questions environnementales et de biodiversité (préconisation de plantation d'essences végétales locales, préservation des éléments du patrimoine écologique, etc.).



Salamandre tachetée

Une sensibilisation à l'égard des élus, partenaires et habitants sur la prise en compte de la biodiversité dans l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets a été réalisée et a conduit à la construction d'un outil de visite virtuelle de la Trame verte et bleue « **Les petites terres** » (2017).

Un **appui technique aux projets d'aménagement** (construction ou rénovation de bâtiments et d'espaces publics) portés par les collectivités est également proposé.

Par ailleurs, le syndicat mixte du Parc agit en faveur de la **diminution de la pollution lumineuse** avec une démarche d'incitation à l'extinction de l'éclairage public auprès des communes du Parc (plus de 25 % d'extinction en cours de nuit) et a engagé une démarche de **préservation du ciel étoilé** avec l'IPAMAC (Inter Parcs Massif central).

Biodiversité et agriculture

Dans le cadre du dispositif Natura 2000, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a mis en place **trois Programmes agro-environnementaux et climatiques** (PAEc) avec un certain nombre de mesures localisées sur les sites Natura 2000 des Monts du Forez, de la Plaine des Varennes et Dore et affluents.

Cet outil permet aux agriculteurs d'être aidés financièrement et techniquement pour mettre en œuvre des **pratiques favorables à la préservation de la biodiversité** (habitats et espèces présents sur les milieux qu'ils exploitent) ou de la qualité de l'eau et des zones humides. Plus de 65 exploitations se sont engagées dans cette démarche.

Biodiversité et sylviculture

Le programme « **Petites chouettes de montagne** – chouette de Tengmalm et chevêchette d'Europe – et **forêts anciennes** du Livradois-Forez » (2016 à 2018) comportait un volet d'amélioration des connaissances sur les petites chouettes pour lequel le Parc a initié un réseau d'observateurs, un volet de caractérisation des sapinières-hêtraies de montagne (relevés forestiers), une analyse des données visant à préciser l'habitat des petites chouettes et une démarche d'information sur les pratiques et itinéraires sylvicoles favorables à la conservation de ces habitats.

Le syndicat mixte du Parc contribue également à la **promotion d'une sylviculture durable, notamment** en adhérant à l'association Sylv'ACCTES*.

Il anime dans ce cadre un **Projet sylvicole territorial** (PST) qui définit les itinéraires techniques répondant aux enjeux de la forêt, tout en tenant compte des problématiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques.

En complément, le syndicat mixte du Parc et l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme ont contribué à la mise en place des « **Modes op'** », permettant de favoriser un ensemble de bonnes pratiques pour l'utilisation de la voirie lors de **chantiers d'exploitation forestière**.

Sensibilisation, éducation

De nombreux outils ont été développés par le syndicat mixte du Parc en matière de sensibilisation du grand public sur les enjeux patrimoniaux. Un programme d'éducation à l'environnement complet assure cet objectif en lien avec l'une de ses missions principales.

Ainsi, diverses ressources sont mises à disposition du public sur le site internet www.parc-livradois-forez.org (atlas de la biodiversité, **observatoire participatif** de la biodiversité du Livradois-Forez, plateforme Biodiv'Livradois-Forez), mais aussi à la Maison du Parc. Les outils de communication du syndicat mixte du Parc véhiculent également de nombreux messages en faveur de la biodiversité.

Le syndicat mixte du Parc anime des démarches d'inventaires participatifs proposés aux habitants qui deviennent des « Observateurs de la biodiversité ». Certains d'entre eux s'engagent plus fortement en signant la charte des « **Ambassadeurs nature** » du Parc.

Pour les jeunes publics, le syndicat mixte du Parc coordonne depuis de nombreuses années un programme pédagogique proposé aux établissements scolaires de son territoire ayant pour but de sensibiliser les scolaires aux patrimoines et aux démarches de développement durable. Plusieurs **projets** éducatifs ont connu un grand succès, dont « Jeunes observateurs de la biodiversité » et « **Mon voisin paysan** ». Grâce à la rencontre des agriculteurs, ce projet a permis de sensibiliser les élèves aux différentes productions et pratiques agricoles qui façonnent les paysages et sont à l'origine des produits consommés, respectueuses des hommes et des ressources naturelles du territoire.

PERSPECTIVES

par Hervé Cubizolle
UMR 5600 CNRS
Environnement, ville,
société, Université de
Lyon, Saint-Étienne.

La crise de la biodiversité est longtemps restée un sujet confidentiel, discuté par les scientifiques et les naturalistes mais largement ignorée du grand public. Contrairement aux dérèglements climatiques qui génèrent des situations catastrophiques très médiatisées et pèsent sur notre quotidien, le recul du vivant est insidieux, peu spectaculaire, sans grandes incidences à court terme sur nos existences. Moins d'oiseaux, moins d'insectes, moins de serpents... rien

qui puisse véritablement perturber le train-train de l'immense majorité des citoyens. Par ailleurs très peu d'espèces ont disparu au cours des dernières décennies. Ainsi s'habitue-t-on, au fil des générations, à la réduction de l'abondance des populations animales et végétales. Dans son dernier ouvrage B. David (2021)¹, président du Muséum national d'histoire naturelle, rappelle fort justement que dans un « vieux » dessin animé comme *Blanche-Neige*, une vingtaine d'espèces animales étaient présentes; dans *Mulan* il n'en restait plus que six et dans *Ratatouille* il n'y a plus que des rats! Les citadins que nous sommes devenus se sont habitués à un environnement comportant peu de faune. Et si tout le monde est d'accord pour sauver les lions, les tigres, les éléphants... c'est parce qu'ils sont loin, en Afrique, en Asie. L'enthousiasme est moins fort pour les loups, les ours, les vipères... de nos régions!

Quoi qu'il en soit, la prise en compte de la biodiversité dans la réflexion sur l'avenir de notre environnement, et donc de notre cadre de vie, progresse depuis une dizaine d'années. Trente-quatre ans après avoir créé le GIEC² pour le climat on a enfin créé, en 2012, l'IPBES³ pour la biodiversité! Les débats autour

du glyphosate et des néocotinoïdes ont sensibilisé l'opinion publique. Et, surtout, l'épidémie de Covid-19 est venue rappeler aux populations humaines leur fragilité face aux virus qui recherchent les espèces dominantes, celles qui leur offrent les meilleures chances de survie. L'homme apparaît donc comme l'hôte idéal, la réduction de la biodiversité réduisant le spectre des possibles.

Toute la difficulté est maintenant de caractériser ce déclin du vivant, d'en comprendre les causes, qui sont multiples, et de définir des solutions. Mais, le problème avec l'évolution de la biodiversité c'est que, contrairement au changement du climat, elle ne se modélise pas, elle ne se traduit pas en équations. La prévision est donc difficile. Quelques certitudes peuvent cependant être énoncées : on a une connaissance très lacunaire de la biodiversité terrestre qui consiste principalement en micro-organismes et insectes; parmi les deux millions d'espèces répertoriées peu d'espèces disparaissent; en revanche l'abondance des populations a fortement chuté; toutefois on observe des différences régionales fortes et certaines espèces peuvent localement progresser.

On l'a compris, le sujet est très complexe mais néanmoins vital pour nous, nos enfants et les générations à venir! Alors, au-delà de l'application de règles édictées à des échelons nationaux ou internationaux, comment aborder la question à l'échelle locale? Quelles mesures peuvent prendre les décideurs et les acteurs d'un territoire comme le Parc naturel régional Livradois-Forez? Que peut faire le citoyen lambda, au quotidien, pour aider à renverser la tendance?

La première « bonne » initiative est d'établir un état des lieux le plus précis possible. C'est ce qu'a entrepris le Parc Livradois-Forez en publiant cette monographie. Aucun débat ne peut être lancé, aucune décision ne peut être prise sans que l'on ait fait le point sur ce que l'on sait, ce que l'on comprend et sur ce que l'on ne connaît pas ou ce que l'on ne comprend pas. Rappelons à ce propos que cette connaissance ne peut s'appuyer que sur des données scientifiques.

1 DAVID B., 2021.- *Vers la Sixième extinction. Comment habiter la Terre.* Éditions Grasset, Paris : 255 p.

2 Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat.

3 Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services soit, en français, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.





Volcan du Montpeloux

On peut donc constater que, si le Livradois-Forez n'échappe pas au recul de la biodiversité, il fait partie de ces régions où le vivant résiste mieux qu'ailleurs. On peut illustrer le propos en reprenant les chiffres fournis dans cette monographie : 200 espèces animales et 250 espèces végétales protégées présentes sur le territoire du Parc Livradois-Forez. On peut aussi citer l'exemple des 17 espèces nicheuses de rapaces dont les effectifs sont incomparablement supérieurs à ceux des années 1970. Cela est dû en grande partie à la qualité et à la diversité des écosystèmes locaux qui produisent suffisamment de proies. D'une manière plus générale, beaucoup de facteurs concourent à limiter la dégradation de notre environnement local : la faible densité de population, l'absence de grandes villes (6,1 % des surfaces concernées par l'urbanisation contre 21 % au niveau national), la modestie du trafic routier, des flux touristiques réduits du fait de l'absence de sites grandioses ou à la mode, une agriculture moins intensive qu'en plaine parce que gênée par les conditions naturelles. Malheureusement, cette situation participe aussi à la relative pauvreté économique du Livradois-Forez. Alors comment transformer des handicaps en atouts pour le développement de ces montagnes ? À vrai dire, toutes les cartes ne sont pas entre les mains des locaux, qu'ils soient décideurs ou citoyens. L'avenir du Livradois-Forez va en effet dépendre de l'évolution plus générale de notre système socio-économique. Des tendances s'imposent déjà, plus ou moins nettement, qui remettent en cause le diktat d'une croissance à tout prix : développement

des énergies renouvelables, développement d'une agriculture moins intensive, plus raisonnée voire biologique, ralentissement du grignotage des terres par l'urbanisation et l'extension des infrastructures de transport, tassement de la consommation. On peut donc espérer que dans un monde où la qualité de l'environnement sera un avantage majeur, le Livradois-Forez trouvera les moyens de valoriser ses ressources soit l'espace, l'eau, la diversité écologique. Mais à quelques conditions et notamment celle d'accentuer sensiblement les efforts pour garantir la qualité des eaux de surface et souterraines, maintenir un fonctionnement écologique des milieux qui permettent des gains de biodiversité, s'intéresser enfin aux sols afin non seulement de leur conserver leur fertilité mais également, pour les sols forestiers et les zones humides, leur capacité à stocker le carbone.

Ces objectifs ne sont pas incompatibles avec la vie humaine et nos activités économiques. Prenons le cas de l'agriculture en altitude, activité fondamentale pour notre territoire. Nous apprécions toutes et tous la formidable biodiversité des Hautes-Chaumes du Forez. Or, il y a presque 6 000 ans que des communautés humaines font paître des bêtes et cultivent des parcelles au-dessus de 1 200 m. La biodiversité actuelle est donc le résultat d'une co-évolution nature-société. Certes, la situation actuelle est fragile car, des exemples locaux le montrent, une intensification des pratiques aurait vite fait de dégrader gravement non seulement la biodiversité mais aussi les sols et la ressource en eau. Cependant, à l'heure du développement mondial de l'agriculture biologique, on n'imagine pas une agriculture du Livradois-Forez qui ne s'appuie pas sur les ressources du territoire et sur la qualité des milieux. Alors, certes, il sera plus difficile de gérer le retour du loup que celui de la loutre ! Mais un modèle économique existe qui garantisse à la fois un revenu agricole, une qualité de vie pour les agriculteurs, le maintien de la vie dans nos montagnes, et une diversité des espèces végétales et animales conforme aux potentialités géologiques et climatiques.

Par ailleurs, rappelons qu'à la différence du climat, la faune et la flore se régénèrent très rapidement. Ainsi, toute modification des systèmes de cultures qui ira dans le sens d'un plus grand respect de la biodiversité se traduira très vite par des résultats concrets. Ce point est fondamental car il facilite l'acceptabilité des solutions à mettre en œuvre, les contraintes et les désagréments qu'imposent inmanquablement les nouvelles pratiques étant compensés par les bénéfices que l'on en tire.



Vallée de la Credogne

Enfin, au-delà d'un changement de modèle économique qui prendra nécessairement plusieurs décennies, c'est bel et bien à une remise en question de notre relation à la vie végétale et animale qu'il faut s'attacher. Et là, il n'est pas nécessaire d'attendre les injonctions venues de Paris, de Bruxelles ou les recommandations de la prochaine COP ou de l'IPBES. Des actions individuelles et collectives à une échelle locale sont possibles. Cela passe d'abord et avant tout par la pédagogie. Il faut que tous les publics aient accès à une information scientifique fiable, objective qui leur permette de comprendre le fonctionnement de nos écosystèmes, les interactions avec nos activités quotidiennes et surtout les risques que nous encourrons à agir sans s'inquiéter des dysfonctionnements. N'importe quel automobiliste qui roule avec des plaquettes de frein complètement usées comprend au premier coup de frein qu'il doit s'arrêter rapidement s'il veut éviter un accident. Malheureusement une espèce d'insectes ou d'oiseaux qui disparaît, aussi utile soit-elle, fait moins de bruit que le support métallique de la plaquette de frein qui frotte contre le disque de la roue! D'où la nécessité d'un grand effort de diffusion de l'information scientifique et donc de production de travaux de vulgarisation, de module de formation, de conférences-débats ouverts gratuitement à tous les publics.

Pour conclure, il me semble qu'il est urgent de regarder ensemble vers le futur et de cesser de regretter un pseudo-paradis perdu. D'ailleurs la biodiversité peut-elle être bonne ou mauvaise? La vie est en mouvement permanent et

la notion d'équilibre écologique a été abandonnée depuis longtemps par les scientifiques. Même sans l'homme, la biodiversité aurait changé au fil des millénaires parce que les mécanismes de l'évolution ne s'arrêtent jamais et parce que le climat change lui aussi, davantage encore avec le développement des activités humaines. De toute façon, dans le Livradois-Foréz comme partout sur la planète l'être humain est le moteur de la dynamique des écosystèmes, c'est un fait. L'avenir de la biodiversité est donc très étroitement lié à celui de notre espèce mais la qualité de nos existences sera déterminée par la qualité de l'environnement dans lequel nous évoluerons. Or, la biodiversité est le fondement de la qualité environnementale. D'où l'impérieuse nécessité de s'engager résolument dans un travail de reconquête qui ne sera possible sans une acceptation des contraintes qu'imposera le partage de nos territoires et de nos ressources avec toutes les espèces animales et végétales.

Une ambition renouvelée et une stratégie renforcée

La Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez (2011-2026) fixe les objectifs, les orientations stratégiques et les mesures à mettre en œuvre pour assurer la préservation, la mise en valeur et le développement de son territoire. Elle permet d'assurer la **cohérence et la coordination des actions menées** sur le territoire du Parc par les collectivités et les autres partenaires.

Un des objectifs stratégiques de la Charte vise le **maintien de la biodiversité et la diversification des habitats naturels**, y compris au travers de la promotion d'une gestion durable de la forêt, l'incitation à des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité et le développement d'un tourisme durable de nature.

Malgré les nombreux efforts portés depuis des années, la dégradation de la biodiversité et des habitats naturels se poursuit de manière générale et le territoire n'est pas exempt du phénomène d'érosion de la biodiversité observé à l'échelle mondiale.

Devant l'immense défi écologique à relever par nos sociétés et l'urgence environnementale, et parce que le rôle indispensable de la biodiversité est enfin reconnu par tous, l'ambition pour le maintien de la biodiversité du Parc ne peut être que renouvelée et amplifiée.

La stratégie déjà mise en place dans la Charte nécessite d'être renforcée pour intégrer davantage les enjeux relatifs à la biodiversité dans toutes les politiques et actions conduites sur le territoire et améliorer leur prise en compte dans les activités et projets.

Ainsi, outre l'amélioration des connaissances qui permettra d'alimenter les conseils qui seront apportés aux collectivités ou aux acteurs locaux, il s'agira de poursuivre le développement des mesures de protection et de gestion des milieux les plus remarquables et de garantir leur pérennité et leur rôle de réservoirs de biodiversité.

La biodiversité étant essentielle partout et pas uniquement au sein des sites exceptionnels, il sera nécessaire d'interagir, plus qu'avant encore, avec les activités et acteurs économiques pour assurer une appropriation des enjeux et intégrer le respect de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques dans les modes de faire (gestion de l'eau, pratiques agricoles, sylvicoles, touristiques...), dans l'aménagement du territoire et la conduite de projets.

La transversalité constituera un axe majeur dans les modes d'intervention du syndicat mixte du Parc, qui cherchera également une meilleure diffusion des préoccupations environnementales et d'adaptation au changement climatique, en particulier pour ce qui concerne la biodiversité, afin d'atteindre ses objectifs. De fait, la pédagogie auprès des jeunes publics, la sensibilisation des habitants et l'accompagnement des projets des collectivités, des entreprises et acteurs du territoire intégrera cette dimension d'intérêt général.



Sapinière au puy de Montoncel

Les perspectives en action

Les principaux cadres d'intervention pour les prochaines années

Les contrats

Les moyens d'actions du syndicat mixte du Parc reposent notamment sur des **démarches et programmes financés** sur plusieurs années par l'Europe, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire... Deux importants programmes devraient permettre d'accroître considérablement la force d'action du syndicat mixte du Parc et de ses partenaires, en faveur de la biodiversité. Tous deux sont prévus sur une durée de 6 ans (2020-2025).



Lycopode à feuilles de genévrier

Le Contrat vert et bleu du Parc Livradois-Forez - bassin-versant de la Dore

Élaboré en 2019, le programme d'actions du Contrat vert et bleu (CVB), outil de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vise à préserver et remettre en bon état la Trame verte, bleue et noire du territoire du Parc et plus particulièrement du bassin-versant de la Dore. Ce programme fédérateur implique **23 maîtres d'ouvrage** différents, qui se sont engagés dans la réalisation d'une soixantaine d'actions.

Il s'organise autour d'actions de restauration morphologique des cours d'eau, de renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles et forestiers, d'amélioration des connaissances et de sensibilisation aux notions de continuités écologiques.

Le Contrat territorial de la Dore

Le **Contrat territorial de la Dore**, dont l'objectif est d'atteindre le bon état écologique des 30 masses d'eau répertoriées sur le bassin-versant, s'inscrit dans la complémentarité avec des actions en faveur des milieux humides et aquatiques, supports de biodiversité. Il est conçu en pleine cohérence avec le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Dore.

La démarche « Territoires engagés pour la nature »

« Territoires engagés pour la nature » reconnaît l'importance de l'implication des collectivités pour la reconquête de la biodiversité, et souhaite

apporter un soutien aux territoires qui développent des actions sur cette thématique. Le Parc naturel régional Livradois-Forez a été reconnu parmi les premiers Territoires engagés pour la nature (TEN) en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020.

Un **plan d'actions sur trois ans** a été défini dans ce cadre, sur trois axes : « Biodiversité et aménagement du territoire », « Biodiversité et trames écologiques » et « Biodiversité et citoyenneté ». Leurs objectifs concernent la meilleure prise en compte de la biodiversité dans les aménagements urbains, le renforcement de l'implication des habitants dans la préservation de la biodiversité ainsi que le développement de démarches participatives locales en vue de s'adapter au changement climatique.

Les actions de connaissance et de suivi

Une **veille naturaliste** est conduite régulièrement par le Parc et ses partenaires, visant à améliorer progressivement la connaissance des habitats, de la faune et de la flore patrimoniales, à travers la réalisation notamment de certaines études spécifiques.

Celles-ci permettent par exemple **l'amélioration des connaissances** sur les populations d'écrevisses à pattes blanches (Fédération de pêche du Puy-de-Dôme) et les populations d'odonates. Des précisions sont également attendues sur la sous-trame des pelouses (avec le CBNMC) en vue du maintien des pratiques agricoles favorables à ces végétations.

Les actions de gestion des milieux et espèces

Stratégies de préservation des espaces naturels

Dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale des aires marines et terrestres protégées 2020-2030, le **renforcement de la protection** des sites exceptionnels, comme les Hautes-Chaumes et le Bec de Dore, est en réflexion.

À l'échelle du territoire, la **stratégie de préservation des sites remarquables du Livradois-Forez** repose essentiellement sur la connaissance de l'organisation écologique du territoire qui a été mise en lumière par la cartographie CarHAB.

À partir de celle-ci, pour chaque **domaine écologique**, des enjeux de conservation sont mis en avant et, selon les dispositifs de préservation déjà en place, des **sites complémentaires d'intervention** sont mentionnés, afin de guider les travaux du Parc et de ses partenaires.

Il a par exemple été mis en évidence, la nécessité, pour le domaine subalpin, **d'optimiser la gestion actuelle** de la RNR des Jasseries de Colleigne et de l'ENS de la vallée du Fossat, mais également **d'améliorer la préservation** du secteur des crêtes des Monts du Forez.

Poursuite et renforcement des programmes de gestion

Natura 2000

L'animation par le syndicat mixte du Parc des **8 sites Natura** se poursuit avec la réalisation d'études spécifiques, d'actions de gestion ou accompagnement de travaux, la mise en œuvre des outils Natura 2000 (chartes, contrats) et la

contribution aux Programmes agri-environnementaux et climatiques (PAEc).

Accompagnement vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité

Dans le double objectif d'améliorer la qualité des masses d'eau et de préserver la biodiversité des espaces agricoles, un **accompagnement collectif et individuel des exploitations agricoles** sera proposé dans le cadre du Contrat territorial Dore et du Contrat vert et bleu, afin d'accélérer le changement des pratiques.

Près de **100 exploitations** pourront ainsi être accompagnées par des conseillers agricoles et des conseillers biodiversité, avec la réalisation de diagnostics et la proposition d'aménagements ou d'évolution de pratiques.

Plan pastoral territorial

En partenariat avec Auvergne estives, l'objectif du syndicat mixte du Parc est de mettre en œuvre un Plan pastoral territorial. Il s'agit de permettre la réalisation concertée, entre l'ensemble des acteurs du territoire, d'un programme rassemblant des actions de **valorisation des espaces pastoraux**.

Fréquentation des espaces naturels

La réalisation d'un état des lieux de la fréquentation des espaces naturels par les **véhicules à moteur** est envisagée afin d'identifier les secteurs à enjeux « biodiversité » ou « partage de l'espace » pour différents usages.

Mesures de conservation des espèces patrimoniales

De nombreuses actions sont menées en faveur

des espèces faisant l'objet d'un plan national d'actions (PNA) ; à titre d'exemples, on peut citer :

- un plan d'action en faveur de la **chouette chevêche**, qui bénéficie déjà de suivis depuis plusieurs années ;
- des actions pour le suivi et la sauvegarde de la pie-grièche grise dans la **plaine d'Ambert**, qui, grâce au travail de la LPO et du Parc, constitue un **site pilote au niveau national** (poursuite des recherches sur les ressources alimentaires de l'espèce, étude des continuités écologiques entre les bastions de la plaine d'Ambert et le plateau de Craponne et valorisation de l'habitat de la pie-grièche grise) ;
- un programme « **grands prédateurs** » visant à accompagner les éleveurs ovins dans un contexte d'arrivée probable du loup ;
- un projet de restauration de sites tourbeux pouvant bénéficier aux libellules ;
- différents projets d'étude, de suivi et de restauration de sites en faveur de **papillons** (azuré des mouillères, nacré de la canneberge, damier de la succise) ;
- un suivi de populations et d'aménagements de sites en faveur des **amphibiens** (sonneur à ventre jaune) ;
- un plan de conservation de la **moule perlière** sur le bassin de la Dolore réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ;
- des recherches à venir sur le **chat forestier**, avec un réseau d'observateurs dans le cadre du projet « trame de vieux bois ».

Stratégie de valorisation de la nature quotidienne

La valorisation de la nature quotidienne constitue un axe de travail majeur, relayé par deux appels à projets ouverts par le syndicat mixte du Parc pour



Centaurée jacée

les communes et communautés de communes, concernant :

- la **prise en compte de la biodiversité dans les aménagements publics** en faveur de la trame verte, bleue et noire ;
- la mise à disposition de « **kits biodiversité** » (nichoirs, plants...), pour favoriser la biodiversité à la fois dans les bâtiments publics, mais aussi dans les espaces publics.

Restauration des milieux et des continuités écologiques

Trame de vieux bois

Ce projet vise l'amélioration de la fonctionnalité écologique des milieux forestiers en déployant une **trame de vieux bois** et en sensibilisant les acteurs forestiers à une sylviculture plus respectueuse de l'écosystème.

- Cette trame de vieux bois sera composée :
- de réservoirs de maturité (îlots de minimum 0,5 hectare) où la forêt n'est plus exploitée, laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
 - d'une trame intermédiaire exploitée où une meilleure fonctionnalité de l'écosystème est recherchée : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation...

L'installation d'une trame de vieux bois permet la création de relais favorables à la biodiversité forestière et à sa dispersion au sein de la trame verte. Au-delà des stricts aspects de maturité, c'est la fonctionnalité globale de l'écosystème forestier qui est recherchée, au profit de la biodiversité, du paysage, mais également de la résistance et de **la résilience des forêts** du Livradois-Forez face aux aléas, en particulier climatiques.

Trame et biodiversité nocturnes – ciel étoilé

Après la réalisation d'une cartographie de la **pollution lumineuse** dans le cadre de l'IPAMAC, des diagnostics biodiversité et éclairage nocturne seront proposés aux communes volontaires, afin de prévoir les travaux d'adaptation de l'éclairage public en faveur de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Restauration des continuités écologiques

De nombreuses actions de restauration des **continuités aquatiques** sont envisagées dans le cadre du Contrat territorial Dore. Différentes actions de **reconquête des milieux terrestres ouverts** (par suppression de résineux notamment) permettront également de renforcer la sous-trame écologique correspondante.

Les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation

Renforcement de l'éducation des jeunes

Un **diagnostic de l'offre éducative** sur le territoire du Parc concerté avec l'Éducation nationale et les partenaires permettra de proposer une nouvelle offre éducative coordonnée pour la rentrée 2021. Celle-ci aura pour thème phare « La forêt et le bois » ; les classes pourront également construire des projets sur des thèmes proposés antérieurement par le syndicat mixte du Parc (agriculture, paysages, énergies, observateurs de la biodiversité...) pour lesquels, les éducateurs à l'environnement du territoire disposent d'expérience et de ressources.

Quoi qu'il en soit, la Trame verte et bleue sera un sujet majeur pour la sensibilisation du jeune public et des outils d'animation seront créés à cet effet. Pour exemple, le projet éducatif « **Les puzzles de la nature** » permettra aux jeunes citoyens de découvrir les trames verte, bleue et noire et ainsi comprendre les enjeux qui y sont liés.

Implication des habitants dans les actions du Parc

Des **chantiers participatifs en faveur de la nature quotidienne** sont organisés et fondés sur l'implication, la participation et l'information des habitants. Des appels à projets à destination des communes sont proposés afin de soutenir techniquement et financièrement, jusqu'en 2022, ces initiatives au caractère innovant et exemplaire.

Glossaire

Biodiv'Livradois-Forez : plateforme numérique qui permet de découvrir la faune et la flore présentes en Livradois-Forez ; elle comporte des fiches avec un descriptif et de nombreuses illustrations pour chaque espèce, une carte de localisation des données collectées et des actualités pour guider les observateurs.

Corridors écologiques : connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Ce sont les voies de déplacement de la faune et de la flore, pouvant être linéaires (haies, chemins, ripisylves, cours d'eau), en pas japonais (espaces relais discontinus), ou une matrice paysagère ou agricole.

Continuum écologique : ensemble des milieux contigus et favorables qui représentent l'aire potentielle de déplacement d'un groupe d'espèces. Ces continums incluent plusieurs réservoirs de biodiversité, zones d'extension et corridors, qu'ils soient aquatiques ou terrestres.

Espèce parapluie : espèce dont l'étendue du territoire ou de la niche écologique permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si celle-ci est protégée.

Réservoirs de biodiversité : espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante. Il s'agit des espaces qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Sylv'ACTES : association reconnue d'intérêt général qui agit comme une interface de financement entre des financeurs qui souhaitent améliorer leur empreinte sur le climat et l'environnement, et des forestiers désireux de s'engager dans une démarche de gestion durable de leurs forêts.

Sigles

CBNMC : Conservatoire botanique national du Massif central
IPAMAC : Association des parcs naturels du Massif central
RNR : Réserve naturelle régionale
ENS : Espace naturel sensible

Sources

Plan Biodiversité du Parc naturel régional Livradois-Forez - 2012
 Guide Nature du Parc naturel régional Livradois-Forez - 2012
 Contrat vert et bleu du PNR Livradois-Forez - bassin-versant de la Dore - 2020
 Profil environnemental du Parc naturel régional Livradois-Forez - 2008
 Stratégie de préservation des sites remarquables du Livradois-Forez - 2020
 Candidature « Territoires engagés pour la nature en Auvergne-Rhône-Alpes » - 2020
 Site Internet du Parc : <https://www.parc-livradois-forez.org/>
 Site Internet Biodiv'Livradois-Forez : <https://biodiversite.parc-livradois-forez.org/>

La collection des monographies du Parc :

Afin d'évaluer en continu le résultat des actions conduites et leur impact sur le territoire, le Parc a mis en place un dispositif d'évaluation qui figure dans sa Charte et qui prévoit notamment des monographies thématiques sur l'évolution du territoire. Ces monographies sont réalisées sur la base d'une analyse d'indicateurs territoriaux, voire si besoin d'une expertise externe. Les thématiques et les périodicités de ces monographies dépendent d'opportunités telles que la fin d'un programme d'actions, la parution d'une statistique majeure, ou la réorientation d'une politique du Parc. Les monographies sont disponibles sur le site internet du Parc.

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez — **Directeur de la publication** : Stéphane RODIER — **ISBN** : 979-10-93059-15-0 — **Dépôt légal** : 2^e trimestre 2021 — **Tirage** : 2 500 exemplaires

Rédaction : Fabienne THEURIAU Soberco Environnement — **Crédits photos** : Photothèque du Parc Livradois-Forez, Paul-André COUMES, Jean-Claude CORBEL, Jean-Philippe BARBARIN, Fabien GEILER, Éric SOURP, Serge CHALEIL, Jean-Luc MALVEL, Myriam CORBEL — **Création graphique et mise en page** : Oxygène — **Impression** : Fabrègue



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez
Le Bourg
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 0473955757
www.parc-livradois-forez.org

JUIN 2021



Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

